

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA



Université d'Ottawa • University of Ottawa

Étude des liens entre l'identité, la privation relative, le nationalisme et le racisme menée auprès de francophones du Québec de niveau collégial.

Thèse présentée par

Stéphane Joly

Dans le cadre des exigences du
Programme de Doctorat
École de psychologie
Université d'Ottawa



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Remerciements

En tout premier lieu je tiens à remercier les membres de ma famille et tout particulièrement, ma mère, Lise, qui m'a toujours incité à poursuivre mes buts et à donner le meilleur de moi-même et qui m'a montré par son exemple à surmonter les problèmes et les difficultés. Merci également à mes frères et soeurs, Chantal, Nathalie, Patrick et Pascal, pour l'intérêt qu'ils ont montré envers mon travail et pour leurs encouragements.

Je désire aussi remercier mes amis, Geneviève, Guy, Guy, Janick, Marie-Annick, et Stéphane ainsi que les «membres du comité social», Geneviève, Isabelle et Magali, pour leur appui constant. Je remercie mes deux collègues et amies, Andrea et Line, avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler et qui m'ont aidé à passer à travers les moments les plus pénibles.

Ma directrice de thèse, Francine Tougas, a droit à toute ma gratitude. Ses encouragements constamment renouvelés, sa persévérance et son enthousiasme m'ont donné l'inspiration, le courage et la détermination nécessaires pour mener à bien ce projet. Je la remercie pour sa disponibilité, sa grande patience et ses conseils judicieux et, surtout, pour la confiance qu'elle a eu en mes capacités.

Les membres de mon comité de thèse, Monique Lortie-Lussier, Richard Clément et Michael McCarrey, méritent également mes remerciements. Leur disponibilité et leurs nombreux commentaires ont contribué à l'élaboration et à l'aboutissement de ce travail.

J'aimerais remercier tous les membres du personnel de soutien de l'École de psychologie et plus spécifiquement, France, Ginette, Gina, Gisèle, Jeanne d'Arc, Kibeza, Louise et Mireille. Ces personnes accomplissent un travail formidable pour nous rendre la vie plus facile, à nous les étudiants, et elles méritent notre reconnaissance.

Finalement, je remercie le gouvernement de l'Ontario pour l'octroi d'une bourse d'études supérieures qui m'a permis de réaliser la présente recherche.

Table des matières

Remerciements.....	i
Table des matières.....	iii
Résumé.....	vi
Chapitre 1: Contexte théorique	
Introduction.....	2
Identité sociale.....	13
Acculturation.....	21
Privation relative collective.....	30
Vitalité ethnolinguistique.....	33
Privation relative progressive collective.....	38
Identité et privation relative collective.....	45
Identité et privation relative progressive collective..	47
Privation relative collective et privation relative progressive collective.....	48
Nationalisme et racisme.....	52
Hypothèses.....	63
Chapitre 2: Méthodologie	
Répondants.....	67
Questionnaire.....	68
Identification au groupe minoritaire.....	68
Auto-identification.....	69
Comportements.....	69
Attitudes positives.....	69
Importance de l'identité.....	70
Langue.....	70

	iv
Identification au groupe majoritaire.....	70
Auto-identification.....	70
Comportements.....	70
Attitudes positives.....	71
Importance de l'identité.....	71
Langue.....	71
Privation relative collective.....	72
Situation économique.....	72
Caractéristiques démographiques.....	72
Support institutionnel.....	73
Statut social.....	73
Privation relative progressive collective.....	74
Situation économique.....	74
Caractéristiques démographiques.....	74
Support institutionnel.....	74
Statut social.....	75
Nationalisme.....	75
Reconnaissance du groupe.....	75
Autonomie et pouvoirs accrus.....	76
Indépendance politique.....	76
Préjugés racistes et néo-racistes.....	76
Préjugés racistes.....	76
Préjugés néo-racistes.....	77

Chapitre 3: Résultats

Analyses préliminaires..... 81

 Formation des groupes..... 83

Analyses relatives aux hypothèses de recherche..... 86

 Hypothèse 1..... 86

 Reconnaissance du groupe minoritaire..... 88

 Plus grande autonomie et pouvoirs accrus..... 88

 Indépendance politique..... 89

 Répondants de la catégorie séparation forte.. 89

 Répondants de la catégorie séparation moyenne 89

 Répondants de la catégorie intégration..... 90

 Répondants de la catégorie assimilation..... 90

 Hypothèses 2 et 3..... 91

 Hypothèse 4..... 94

 Hypothèses 5 et 6..... 96

Chapitre 4: Discussion

Double identité et revendications nationalistes..... 100

Double identité, privation relative collective et
privation relative progressive collective..... 105

Double privation relative et revendications
nationalistes..... 107

Revendications nationalistes et préjugés racistes..... 111

Conclusion..... 114

Références..... 119

Appendice A: Questionnaire..... 138

Résumé

Le nationalisme des groupes minoritaires est un mouvement qui, loin de s'affaiblir, semble prendre de l'ampleur. En fait, ce type de mouvement est souvent utilisé par les membres d'un groupe minoritaire afin d'améliorer leur situation. La présente recherche a pour but d'évaluer auprès d'individus faisant partie d'un groupe minoritaire les liens entre la double identification (au groupe d'appartenance et au groupe majoritaire), la privation relative collective, la privation relative progressive collective et l'accord avec des revendications nationalistes. Un deuxième but est d'évaluer le lien entre le nationalisme et les réactions aux immigrants des minorités visibles. À cet effet, 346 étudiants et étudiantes francophones d'un Cégep de la région de Montréal ont complété un questionnaire. Les résultats d'analyses de variance indiquent que la double identification et la privation relative collective, mais non la privation relative progressive collective, permettent de mieux comprendre pourquoi les individus sont favorables aux revendications nationalistes. Ils révèlent également que les deux types de privation relative sont influencés par la double identité. Enfin, les résultats montrent que les individus plus favorables aux revendications nationalistes n'ont pas plus de préjugés racistes et néo-racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles que les personnes moins favorables. Les résultats sont discutés en fonction des théories de l'identité sociale et de la privation relative et la portée pratique de ces résultats est présentée.

Chapitre 1

Contexte théorique

Introduction

Après la deuxième Guerre mondiale, les dirigeants de nombreux pays ont pensé que les mouvements nationalistes allaient disparaître. Ils croyaient alors que le nationalisme était mort en même temps que le fascisme (Balthazar, 1986). En effet, la divulgation des crimes et des horreurs commis durant cette guerre laissait présager un nouvel ordre mondial et la fin des antagonismes nationaux. Or il semble que le nationalisme est plus vivant et plus contagieux que jamais (Balthazar, 1994). En fait, ce phénomène englobe différents mouvements d'affirmation et de revendications fondés sur la conscience nationale (Balthazar, 1986; 1994) qu'il est possible de regrouper en plusieurs catégories. Pour en montrer la diversité, certaines de ces catégories et des exemples servant à les illustrer sont présentés dans ce qui suit.

Une première catégorie comprend les mouvements de nations qui ont été conquises au cours de leur histoire et qui revendiquent le départ de l'envahisseur ainsi que le droit de former un État souverain. Par exemple, le peuple tibétain demande depuis de nombreuses années que les forces armées chinoises quittent leur territoire, que le Tibet soit reconnu par la communauté internationale et qu'il ait un siège aux Nations Unies. Il est également possible d'évoquer le cas des anciennes Républiques soviétiques qui, après avoir été sous occupation russe, ont déclaré leur indépendance. Ces nouveaux États ont été rapidement admis au sein de l'ONU.

Une deuxième catégorie, qui représente en fait la contrepartie de la première, englobe les mouvements de pays visant l'occupation par la force d'un autre territoire. La thèse voulant qu'il s'agisse en réalité d'un territoire qui a déjà appartenu à l'occupant et que son annexion est justifiée est une des principales raisons invoquées pour s'emparer ou occuper un autre pays. En plus de l'exemple de la Chine au Tibet, il est possible de citer l'invasion du Koweït par l'Irak ou encore la politique expansionniste des Serbes.

Finalement, une troisième grande catégorie fait référence aux mouvements de groupes minoritaires à l'intérieur de différents pays qui réclament notamment une reconnaissance culturelle et une plus grande autonomie, voire même une indépendance complète. Les Catalans et les Basques en Espagne, les Écossais et les Gallois en Grande-Bretagne ou encore les Québécois au Canada en sont des exemples. Les revendications de ces groupes se sont souvent traduites par la création de formations politiques encore actives aujourd'hui. Au cours des dernières années, il semble y avoir eu une augmentation de ce type de mouvements. Les gouvernements de plusieurs pays doivent maintenant composer avec les revendications de la ou des minorités nationales; ce qui ne se fait pas toujours dans un climat d'entente, de conciliation et d'ouverture.

En effet, l'importance des enjeux tant pour la minorité que pour la majorité peut avoir pour effet de susciter de fortes tensions au sein de la population. Les diverses revendications

du groupe minoritaire impliquent nécessairement des changements structurels et politiques déterminants qui seront d'autant plus considérables que les demandes sont élevées. Cette possibilité de changements peut créer un sentiment d'insécurité tant au niveau individuel, social, qu'économique. Ceci peut alors se traduire par des résistances de la part de certains membres de la minorité et de la majorité aux revendications proposées.

Les avis concernant les revendications à adopter par le groupe minoritaire diffèrent au sein même de ce groupe. Le fait d'être d'accord avec diverses revendications varie selon qu'il s'agit de revendications modérées comme le désir d'avoir une plus grande autonomie à celles plus extrêmes telles que le droit à l'indépendance. Des tensions peuvent également se manifester entre les individus qui croient que le groupe minoritaire peut se développer à long terme auprès de la majorité et ceux qui ne croient pas que ce soit possible ou qui pensent que cela ne se fait pas assez rapidement.

Il faut également ajouter que ces tensions peuvent parfois s'accompagner d'actes de violence. Ainsi, les membres du Front de Libération du Québec ont commis des attentats à la bombe et des enlèvements à la fin des années 1960. Il est également possible de citer l'exemple des terroristes basques ou de l'armée républicaine irlandaise qui n'hésitent pas à recourir aux attentats pour revendiquer le droit de former une nation.

En dernier lieu, la pertinence d'un tel mouvement, particulièrement dans le contexte de la mondialisation de

l'économie et de la culture, est souvent remise en question. Selon Keane (1995), le nationalisme se caractérise par un repli sur soi dans lequel figure un sentiment d'appartenance intransigeant et un rejet de tout ce qui est extérieur à la nation. Pour d'autres, le nationalisme et l'ouverture au monde extérieur ne sont pas nécessairement incompatibles (Balthazar, 1994; Cardús & Estruch, 1995). Par exemple, la séparation de l'ancienne Tchécoslovaquie en deux États ou encore l'indépendance des pays Baltes n'ont pas donné lieu à un repli sur soi. Bien au contraire, ces pays n'ont jamais été tournés autant vers le monde extérieur.

En résumé, le nationalisme de groupes minoritaires ne fait pas l'unanimité au sein même de la population qu'il est supposé défendre, les gens peuvent éprouver un sentiment d'insécurité, et il s'accompagne parfois d'actes de violence. En fait, les revendications nationalistes impliquent un changement social important et les individus ne sont pas tous prêts pour diverses raisons à les appuyer.

C'est sur cette catégorie de nationalisme que porte la présente étude. Plus spécifiquement, elle vise à approfondir les connaissances sur certains tenants et aboutissants psychologiques du nationalisme chez les membres d'un groupe minoritaire. En effet, à cause de l'importance des enjeux, de l'augmentation de son incidence et du manque d'informations à ce sujet, il est important d'étudier ce phénomène. Ceci sera fait en se penchant sur les raisons qui amènent les individus à favoriser ce type de

mouvement. En termes de conséquence, ce projet vise à évaluer le lien, maintes fois suggéré, mais non mesuré entre le nationalisme et la fermeture à la différence telle que manifestée par les préjugés racistes. C'est dans le cadre de la théorie de l'identité sociale que seront étudiés ces tenants et ces aboutissants du nationalisme. Avant de les présenter, il est utile de passer en revue les définitions et les mesures du nationalisme.

En premier lieu, il existe une grande variété de définitions du nationalisme. Selon Balthazar (1986, 1994), la plupart de celles-ci font référence à une idéologie dont les principaux éléments sont l'attachement fanatique à la nation et la haine de tous ceux qui n'appartiennent pas à la nation. Or s'il est vrai que certains mouvements nationalistes ont parfois conduit à des horreurs, ce serait une erreur de considérer qu'ils se caractérisent tous par un sentiment d'appartenance intransigeant dans lequel l'intolérance et la haine des étrangers occupent une place centrale (Balthazar, 1994).

D'autres définitions font référence au caractère de supériorité et de domination d'un pays sur les autres. Par exemple, Kosterman et Feshbach (1989) définissent le nationalisme comme étant la perception par les individus que leur pays est supérieur et devrait dominer les autres nations. Ces auteurs opposent le nationalisme au patriotisme qui représente l'attachement à son pays. Ainsi, le nationalisme est défini essentiellement en termes négatifs et le patriotisme en termes

positifs.

Plusieurs auteurs ne sont pas d'accord avec cette façon de conceptualiser les deux termes (Balthazar, 1986; Cardús & Estruch, 1995; Ray, 1981). Selon Balthazar (1986), cette distinction permet de qualifier les mêmes manifestations selon qu'elles sont jugées dangereuses ou inoffensives. Par exemple, les gens ont tendance à parler favorablement du patriotisme américain, alors qu'un même type de patriotisme dans un pays arabe est souvent perçu comme un nationalisme fanatique. Ray (1981) soutient que le nationalisme est synonyme de patriotisme et que les deux renvoient à l'amour de son pays et de sa culture. Balthazar (1986) offre une définition plus complète. Selon lui, le nationalisme est «un mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient» (p. 19).

La deuxième partie de cette définition s'applique particulièrement bien aux mouvements nationalistes de groupes minoritaires. Toutefois, la reconnaissance souhaitée par les groupes peut varier beaucoup et la définition ne permet pas de circonscrire à quels types de revendications les individus souscrivent pour mener la lutte. Pour rendre cette définition opératoire, il est important de présenter les trois principales catégories de revendications identifiées par Balthazar (1986) et de les inclure.

La première catégorie comprend des demandes concernant la

reconnaissance de la spécificité du groupe minoritaire, que ce soit par une reconnaissance culturelle ou dans certains cas, par la simple reconnaissance de l'existence du groupe. Une deuxième grande catégorie comporte des revendications qui ont pour but une plus grande autonomie au sein du pays et plus de pouvoirs pour assurer le développement culturel, social et économique de la minorité. Finalement, la troisième catégorie fait référence aux revendications qui portent sur l'indépendance politique comme telle. Cette catégorie comprend les revendications d'indépendance complète ainsi que celles assorties d'une forme d'association économique et parfois même politique avec le groupe majoritaire. La définition que nous avons développée dans ce travail englobe donc ces trois catégories et se lit comme suit :

«le nationalisme est un mouvement de revendications par lequel les individus faisant partie d'un groupe minoritaire militent pour améliorer la situation de leur groupe. Ces revendications se traduisent alors par des demandes pouvant viser une reconnaissance de la spécificité du groupe, une plus grande autonomie et plus de pouvoirs, et/ou une indépendance politique.»

Une deuxième facette des écrits sur le nationalisme porte sur la mesure de ce concept. Tout d'abord, la plupart des articles sur le nationalisme sont de nature théorique et philosophique et sont généralement écrits par des sociologues et des politologues. En fait, il y a peu de recherches empiriques en psychologie sur le sujet. Néanmoins, certaines études rapportent une mesure du nationalisme (Abrams, 1990; Brand, Mitchell, & Surridge, 1994; Guimond & Dubé-Simard, 1983;

Kosterman & Feschbach, 1989; Loh, 1975; Ray, 1981).

Les auteurs de ces différentes études, à l'exception de Kosterman et Feschbach (1989), ont mesuré le nationalisme sans offrir de définition claire. En conséquence, il existe une panoplie de mesures qui varient grandement d'une étude à l'autre. Ainsi, la mesure de Kosterman et Feschbach (1989) porte sur la perception de supériorité et la domination des États-Unis sur les autres pays. Celle de Ray (1981) comporte des énoncés ne s'appliquant pas à un groupe minoritaire puisque leur échelle a été utilisée auprès d'Australiens de race blanche. Les énoncés de son échelle font davantage référence à l'identification et à l'attachement à la culture australienne qu'au nationalisme.

Parmi les études qui ont porté sur le nationalisme de groupes minoritaires, il existe également une variété de mesures de ce concept. Par exemple, la mesure dans l'étude de Loh (1975) porte sur le nationalisme politique et le nationalisme culturel des Québécois et des Flamands. Toutefois, plusieurs énoncés qui avaient une pertinence dans les années 1970 ne s'appliquent plus à la situation actuelle. Par exemple, les répondants devaient évaluer à quel point le mouvement d'émancipation des Canadiens français (ou Flamands) est similaire aux mouvements de libération des pays du Tiers-Monde. Ils devaient également évaluer à quel point les Canadiens anglais du Québec (ou francophones de la Flandre) mènent leurs affaires en exploitant les travailleurs canadiens-français (flamands). Ces énoncés qui étaient peut-être appropriés au moment où cette recherche a été menée ne sont guère

utiles pour la présente étude. La situation moderne du Québec et de la Flandre permet difficilement une comparaison avec les pays du Tiers-Monde et les gains accomplis par les Québécois et les Flamands au cours des dernières années en ce qui concerne le contrôle de leur économie suggèrent que le deuxième énoncé ne s'applique plus tout à fait à la situation actuelle. Brand et al., (1994) ont, quant à eux, mesuré le nationalisme écossais à partir du vote pour le Parti National Écossais, parti qui vise l'indépendance de l'Écosse. Cette façon de mesurer le nationalisme ne permet pas de déterminer quelles sont les revendications que les individus appuient.

Seulement deux études (Guimond & Dubé-Simard, 1983; Abrams, 1990) ont mesuré le nationalisme en termes opérationnels qui se rapprochent de la définition du nationalisme présentée plus haut. Par exemple, dans l'étude de Guimond et Dubé-Simard (1983), les répondants devaient indiquer s'ils étaient d'accord avec le fait que le Québec peut se débrouiller sans le reste du Canada et qu'il est important que le Québec contrôle et gère ses propres ressources. Cette étude comportait également des énoncés concernant la langue et la culture qui n'entrent pas dans la définition du nationalisme. Par exemple, les répondants devaient indiquer à quel point ils étaient d'accord avec le fait que tous les enfants au Québec devraient aller à l'école française.

Dans l'étude de Abrams (1990) menée en Écosse, les deux mêmes énoncés de l'étude de Guimond et Dubé-Simard (1983) ont été utilisés. L'étude de Abrams (1990) comprend aussi un autre

énoncé portant sur l'indépendance et un dernier sur la fierté d'être Écossais qui n'entre pas dans la définition du nationalisme. Ainsi, les deux énoncés suivants étaient également présentés aux répondants: «Les Écossais parviendront à une égalité seulement s'il y a un gouvernement écossais séparé.»; «Les Écossais devraient cultiver leur fierté nationale.».

Ces deux études représentent donc un premier pas dans la mesure du phénomène de nationalisme. Toutefois, elles comportent certaines lacunes. Il faut, en effet, noter le nombre limité d'énoncés servant à la mesure du nationalisme. Par exemple, dans les deux cas, un seul énoncé mesurait les revendications qui visent une plus grande autonomie et plus de pouvoirs. Plus important encore, les énoncés ne couvraient pas les trois grandes catégories de revendications présentées dans la définition. En fait, aucun énoncé ne portait sur la reconnaissance de la spécificité du groupe minoritaire. Ainsi donc, une mesure exhaustive du nationalisme devrait en être une qui permette de tenir compte des trois types de revendications.

En résumé, cete brève revue a permis de montrer que le nationalisme des groupes minoritaires peut prendre plusieurs formes en ce qui a trait aux revendications. À cet effet, trois types de revendications ont été proposés; une reconnaissance de la spécificité du groupe minoritaire, une plus grande autonomie et plus de pouvoirs pour le groupe minoritaire, et finalement, l'indépendance politique. Il est important d'inclure des énoncés pour mesurer ces différentes formes de revendications dans le but

de bien circonscrire le nationalisme et d'obtenir une mesure aussi exhaustive que possible. Dans ce qui suit, la documentation relative aux antécédents du nationalisme est présentée de façon à identifier les variables susceptibles d'influencer les individus à appuyer de telles revendications.

Abrams (1990) note que les chercheurs en psychologie qui se sont penchés sur le nationalisme se sont inspirés des travaux sur les relations intergroupes. Ces travaux font ressortir deux théories qui semblent particulièrement pertinentes pour l'étude des relations entre des groupes minoritaire et majoritaire, en l'occurrence les théories de l'identité sociale et de la privation relative collective.

Identité sociale

De façon générale, selon les tenants de la théorie de l'identité sociale, l'action visant le changement social survient lorsque les individus perçoivent que leur groupe d'appartenance est injustement défavorisé comparativement à un autre groupe (Abrams, 1990). Les revendications nationalistes des groupes minoritaires sont associées à des stratégies visant le changement social. En fait, un mouvement de revendications représente un effort collectif visant à provoquer un changement des structures sociales dans le but d'améliorer la situation du groupe d'appartenance (Tajfel, 1978; Vanneman & Pettigrew, 1972). Ainsi donc, afin de pouvoir estimer dans quelle mesure les individus du groupe minoritaire sont favorables à des revendications nationalistes, le degré d'identification au groupe ethnique doit être considéré. L'identité ethnique est généralement perçue comme étant la composante ethnique de l'identité sociale (Phinney, 1990) qui, est définie comme

«la partie du concept de soi d'un individu qui dérive de la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et de la signification affective et évaluative qui résulte de cette appartenance» (Tajfel, 1978, p. 63).

Une des prémisses de la théorie de l'identité sociale est le besoin fondamental d'avoir une identité sociale positive. Les personnes sont donc motivées à maintenir ou à acquérir une appartenance à des groupes contribuant aux aspects positifs de leur identité. C'est à partir de comparaisons sociales que les individus peuvent évaluer l'apport de l'appartenance au groupe à

leur identité. Par exemple, si une comparaison intergroupe sur une dimension donnée permet aux individus de se situer au pôle positif de cette dimension, le groupe d'appartenance sera perçu comme contribuant aux aspects positifs de l'identité (Abrams, 1990; Oakes & Turner, 1980; Turner, 1975).

Or il arrive souvent que le statut des membres d'un groupe minoritaire est inférieur à celui des membres du groupe majoritaire et les caractéristiques qui leur sont assignées contribuent souvent à une identité sociale négative (Hogg, Abrams, & Patel, 1987; Phinney, 1990; Ullah, 1985). Lorsque les membres du groupe jugent cette situation légitime et ne pouvant être modifiée, aucune action n'est entreprise afin de changer le statu quo (Abrams, 1990). Cependant, ils peuvent aspirer à devenir membres du groupe ayant un statut supérieur et peuvent y parvenir par des stratégies de mobilité personnelle (Abrams, 1990). Ainsi, les individus du groupe minoritaire peuvent décider de quitter leur groupe et de chercher à faire partie de l'autre groupe; ils peuvent essayer de "se fondre" au groupe dominant. Cela peut se faire, par exemple, en traduisant son nom et en utilisant la langue de la majorité dans la vie de tous les jours, ou encore en adoptant les valeurs et les coutumes du groupe dominant.

Dans le cas où la situation est perçue comme illégitime et pouvant être modifiée, les membres du groupe minoritaire peuvent alors tenter de parvenir à une identité positive en améliorant la situation de leur groupe d'appartenance (Abrams, 1990). À cet

effet, Tajfel (1974, 1978) s'est intéressé à ce que font les individus dans une telle situation et a identifié différentes stratégies pouvant être utilisées. Par exemple, ils peuvent développer un sentiment de fierté pour le groupe (Cross, 1978), réinterpréter les caractéristiques négatives de façon à les rendre positives (Bourhis, Giles, & Tajfel, 1973) ou mettre l'accent sur de nouvelles caractéristiques contribuant à une image plus positive (Christian, Gadfield, Giles, & Taylor, 1976; Hutnik, 1985). À ces diverses stratégies, s'ajoute la compétition sociale qui peut se traduire par des revendications nationalistes des groupes minoritaires (Gurin, Miller, & Gurin, 1980). En effet, les membres de la minorité peuvent attribuer leur infériorité à des facteurs historiques d'oppression et des mesures discriminatoires à leur endroit (Giles & Coupland, 1991). Cette prise de conscience peut alors s'accompagner d'une mobilisation collective, dont les revendications nationalistes visant à redresser les torts du passé (Gurin, Miller, & Gurin, 1980).

En résumé, les membres d'un groupe minoritaire peuvent adopter diverses stratégies dans le but d'en arriver à une identité sociale positive. Ces stratégies ont en commun le fait qu'elles dépendent, en partie, de l'identification au groupe ethnique. Ainsi, le nationalisme, qui représente une des stratégies pouvant être utilisée par les membres du groupe minoritaire, est influencé par l'identification au groupe minoritaire. Dans ce qui suit, la seule étude mesurant la

relation entre identité ethnique et nationalisme est présentée.

Cette étude, menée par Abrams (1990) auprès d'un échantillon d'Écossais, a permis de confirmer le lien entre l'identité ethnique et le nationalisme. Elle a donc le mérite d'être la première à avoir mesuré ce lien. Cependant, l'identification ethnique ne permettait d'expliquer que 18% de la variance au niveau du nationalisme. Ce faible pourcentage peut s'expliquer par les mesures utilisées. Par exemple, l'identité n'était mesurée qu'à partir de quatre énoncés ayant un coefficient de fidélité interne de 0,61.

Ainsi, les répondants devaient indiquer s'ils étaient d'accord avec les énoncés suivants: «J'ai un profond sentiment d'appartenance à l'Écosse.»; «Je ne suis pas fier d'être perçu comme Écossais.». Les deux autres énoncés, bien qu'ayant un rapport avec l'identification, ne mesuraient pas directement ce concept. Les répondants devaient indiquer à quel point ils étaient d'accord avec les énoncés suivants: «Il est mieux de vivre en Écosse que partout ailleurs au pays.»; «Si j'avais la chance, je partirais de l'Écosse.». Un désaccord avec le premier énoncé et un accord avec le deuxième ne représentent pas nécessairement une faible identification. Ils peuvent indiquer la présence de problèmes économiques. Par exemple, des conditions économiques difficiles pourraient amener les gens à vouloir quitter l'Écosse pour se trouver un emploi dans un autre coin du pays.

En fait, la mesure de l'identité ethnique constitue un

problème important dans les recherches qui portent sur ce concept (Phinney, 1990, 1992). En effet, bien que les auteurs s'entendent généralement sur ce qu'est l'identité ethnique, les façons de la mesurer varient grandement d'une étude à l'autre. Les mesures utilisées ne font généralement référence qu'à un seul aspect de l'identité. Ainsi, des auteurs considèrent que l'aspect principal de l'identité ethnique est l'auto-identification (Cohen, 1978; Isajiw, 1974); d'autres privilégient les sentiments d'appartenance et d'engagement (Singh, 1977; Ting-Toomey, 1981; Tzurriel & Klein, 1977), le sentiment de partager des valeurs et des attitudes (White & Burke, 1987), ou les attitudes envers son groupe (Parham & Helms, 1981; Teske & Nelson, 1973). Enfin, certains auteurs accordent une grande importance aux comportements et aux aspects culturels de l'identité ethnique tels que la langue d'usage et la connaissance de l'histoire de son groupe (Rogler, Cooney, & Ortiz, 1980).

Ces diverses mesures font en sorte qu'il est difficile de faire des comparaisons entre les résultats des recherches (Phinney, 1992). C'est donc dans le but d'arriver à une mesure reflétant les divers aspects répertoriés de l'identité ethnique que Phinney (1990) a entrepris une recension des études portant sur ce sujet. Cette recension a permis de faire ressortir quatre grandes composantes de l'identité ethnique (Phinney, 1990, 1992).

La première composante correspond à l'auto-identification, c'est-à-dire à l'étiquette ethnique que la personne utilise pour parler d'elle-même. Celle-ci doit être distinguée de l'ethnicité

d'une personne qui est l'appartenance objective au groupe telle que déterminée par l'héritage ethnique des parents, car ils ne sont pas nécessairement similaires (Singh, 1977). La deuxième composante fait référence aux comportements des individus faisant partie du groupe ethnique. La recension des énoncés servant à les mesurer a permis de dégager deux aspects communs à tous les groupes: la participation à des activités sociales avec les membres de son groupe et le partage de traditions culturelles.

La troisième composante comprend les attitudes positives envers le groupe. Une grande variété de termes ont été utilisés pour les mesurer et celui qui a été le plus souvent retenu est le sentiment de fierté. Les sentiments d'appartenance et d'attachement au groupe se retrouvent également dans cette catégorie. Finalement, Phinney (1992) ajoute, comme dernière composante, la réalisation de l'importance de son identité ethnique. En effet, la formation de l'identité se fait à partir d'une exploration du sens de son ethnicité, de son histoire et de ses traditions, qui peut alors se traduire par un sentiment de sécurité et d'appartenance au groupe (Phinney, 1989; Phinney & Alipuria, 1990).

Phinney (1992) a donc développé une échelle formée de ces diverses composantes qu'elle a administrée à des élèves américains du secondaire et du collégial dans le but d'en déterminer la cohérence interne. Les résultats ont montré que la variance commune des énoncés atteint un niveau acceptable (l'alpha de Cronbach était de 0,81 avec les élèves du secondaire

et de 0,90 avec ceux du collégial). De plus, les corrélations entre les diverses composantes identifiées par l'auteure étaient relativement élevées, la moyenne des corrélations étant 0,57. Cette étude a donc permis de montrer la pertinence de l'échelle ainsi que de s'assurer de sa fidélité interne. Néanmoins, cette échelle n'est pas tout à fait adaptée à la problématique étudiée dans la présente recherche pour les deux raisons suivantes.

D'une part, la langue d'usage n'est pas incluse dans cette échelle, car selon Phinney (1992) son importance varie d'un groupe à l'autre et il arrive même parfois qu'elle en soit absente. À cet effet, des études indiquent que la langue n'est pas nécessairement une caractéristique de l'appartenance à un groupe ethnique particulier (Giles, Taylor, Lambert, & Albert, 1976; Edwards & Doucette, 1987). Toutefois, Clément et Noels (1994), remettent en question l'interprétation de cette absence de lien entre la langue et l'appartenance à un groupe ethnique. Par exemple, l'explication d'une absence de lien dans l'étude de Edwards et Doucette (1987) repose sur le fait que plusieurs des répondants utilisent une expression composée pour se décrire (par exemple, Canadiens-écossais) sans pour autant parler la langue de leur groupe (le gaélique). Or il est possible de suggérer qu'une personne qui s'identifie comme étant de descendance écossaise n'indique pas des sentiments d'appartenance, mais exprime tout simplement ses origines (Clément & Noels, 1994).

De plus, toujours selon Clément et Noels (1994), même si les recherches montrent que la langue n'est pas nécessaire à

l'identité, il n'en demeure pas moins que son usage peut avoir une influence sur les sentiments d'identification. Une étude de Clément, Gauthier et Noels (1993) corrobore cette hypothèse. Ces chercheurs ont montré que les adolescents franco-ontariens qui utilisent principalement le français s'identifient plus fortement au groupe francophone que ceux qui parlent principalement l'anglais. Il semble donc que si la langue d'usage n'est pas nécessaire à l'identité, elle peut quand même avoir des implications sur la force de l'identification et sur la résistance en milieu minoritaire (Clément & Noels, 1994).

Cette position rejoint celle de Tajfel (1974) qui considère que la langue apparaît comme un important moyen, souvent utilisé par les groupes ethniques comme tactique symbolique du maintien de leur identité et de leur différence culturelle. Ceci est d'autant plus pertinent dans le cadre de relations entre un groupe dominant et un autre minoritaire, et ce particulièrement lorsque ces deux groupes se distinguent au niveau de la langue d'usage. En fait, il faut noter qu'une telle différence entre le groupe minoritaire et le groupe dominant est presque toujours présente dans le cadre du nationalisme faisant l'objet de cette étude. Ainsi donc, l'importance de la langue d'usage semble être un aspect de l'identité qui s'applique à la problématique étudiée ici.

Une autre dimension importante qui n'a pas été prise en considération par Phinney (1992), est celle de la double appartenance: à son groupe et à la majorité. Cette notion de

double appartenance permet de former des catégories selon le degré d'identification à chacun des deux groupes. Ainsi, il est possible pour les individus de s'identifier fortement à leur groupe d'appartenance aussi bien qu'au groupe dominant. Ils peuvent aussi s'identifier fortement à leur groupe et faiblement au groupe dominant ou le contraire, c'est-à-dire s'identifier fortement au groupe dominant et faiblement à leur groupe d'appartenance. Finalement, ils peuvent s'identifier faiblement aux deux groupes. L'existence de ces quatre catégories a été vérifiée dans le cadre des études sur l'acculturation.

Acculturation

Dans un sens large, le concept d'acculturation fait référence aux changements d'attitudes, de valeurs et de comportements résultant d'un contact entre deux cultures distinctes (Berry, Trimble, & Olmedo, 1986). Les chercheurs qui s'intéressent à ce concept tentent surtout d'expliquer comment les groupes minoritaires ou d'immigrants s'intègrent à la société dominante ou d'accueil. Pour ce faire, deux modèles distincts ont été utilisés: le modèle linéaire bipolaire et le modèle à deux dimensions (Phinney, 1990).

Dans le modèle linéaire, l'identité ethnique se retrouve sur un continuum allant d'une identification élevée aux membres de son groupe ethnique à une identification élevée aux membres du groupe dominant (Andujo, 1988; Makabe, 1979; Simic, 1987; Ullah, 1985). Le postulat sous-jacent à ce modèle est que l'acculturation est un processus d'adaptation progressive. Les

individus se détourneraient de leur groupe d'origine pour s'adapter à la société dominante. Le processus s'accompagnerait donc inévitablement d'un affaiblissement de l'identité ethnique. Les recherches sur le terrain ayant montré que l'adaptation ne se faisait pas selon un mode linéaire (Sabatier & Berry, 1994), les chercheurs ont alors élaboré de nouveaux modèles plus complexes qui sont regroupés sous le terme de modèles à deux dimensions.

Contrairement au modèle linéaire bipolaire, ce modèle postule que l'acculturation est un processus à deux dimensions où l'identification au groupe ethnique et celle au groupe dominant sont considérées comme deux éléments indépendants (Sayegh & Lasry, 1993; Szapocznich & Kurtines, 1980, 1993). Les membres du groupe minoritaire peuvent s'identifier faiblement ou fortement aux deux groupes, et une forte identification au groupe d'appartenance n'implique pas nécessairement une identification faible au groupe dominant.

Ce modèle permet de former des catégories selon le degré d'identification aux deux groupes. Plusieurs termes ont été utilisés pour parler de ces catégories et dans ce qui suit, les catégories identifiées par Berry (1989) sont présentées. Une forte identification aux deux groupes indique une intégration ou un biculturalisme alors qu'une faible identification aux deux groupes suggère une marginalisation. Une plus forte identification au groupe majoritaire qu'au groupe ethnique indique l'assimilation, alors qu'une plus forte identification au groupe ethnique qu'au groupe majoritaire suggère une séparation.

Les résultats de différentes études menées dans plusieurs pays avec différents groupes ethniques permettent de corroborer l'indépendance des deux identités (Berry, 1987; Berry, Kim, Power, Young, & Bujaki, 1989; Clark, Kaufman, & Pierce, 1976; Der-Karabetian, 1980; Driedger, 1976; Glazer & Moynihan, 1970; Hutnik, 1986; Isajiw & Makabe, 1982; Keefe & Padilla, 1987; Krishnan & Berry, 1992; Neto, 1993; Ting-Toomey, 1981; Zak, 1973).

Les études portant sur l'acculturation ont tendance à être menées auprès de personnes de groupes minoritaires nouvellement arrivées dans différents pays ou encore auprès de personnes des minorités visibles. Il n'y a que deux études, une menée en Écosse et l'autre au Québec, portant sur la double appartenance d'individus faisant partie d'un groupe minoritaire établi de longue date sur un territoire (Brand et al., 1994; Laroche, Kim, Hui, & Joy, 1996).

Laroche et al. (1996) ont mené leur étude auprès de Québécois francophones résidant dans différents quartiers de la grande région de Montréal. Les auteurs ont cherché à développer une typologie des répondants selon le degré d'identification ethnique aux Canadiens français et le degré d'identification au groupe dominant au Canada, soit les anglophones. Les résultats d'une analyse en grappe (cluster analysis) ont permis de regrouper les répondants en cinq groupes distincts selon les moyennes aux échelles d'identification.

Le premier groupe est formé d'individus (19,5% de

l'échantillon) ayant une forte identification ethnique (moyenne de 8,75 sur une échelle de 10) et une très faible identification au groupe dominant (moyenne de 1,76 sur une échelle de 10). Le deuxième groupe est composé d'individus (37,5%) qui ont également une très forte identification à leur groupe ($\underline{M}=8,51$), mais qui ont une identification au groupe dominant plus élevée que les répondants du premier groupe ($\underline{M}=3,38$). Le troisième groupe comprend les individus (27,5%) qui ont une forte identification à leur groupe ethnique ($\underline{M}=7,90$) et une identification plus forte au groupe dominant que les répondants des deux groupes précédents ($\underline{M}=4,72$). Le quatrième groupe est composé des répondants (8,4%) qui ont également une identification ethnique élevée ($\underline{M}=7,70$) ainsi qu'une identification élevée au groupe dominant ($\underline{M}=6,50$). Enfin, le cinquième groupe est formé d'individus (7,1%) qui ont des moyennes peu élevées à chacun des concepts ($\underline{M}=5,49$ pour l'identification ethnique et $\underline{M}=5,87$ pour l'identification au groupe dominant).

Les résultats de cette analyse montrent la pertinence de tenir compte de la double appartenance. Les groupes formés à partir de cette analyse peuvent être considérés selon les catégories suggérées par le modèle à deux dimensions de Berry (1989). Ainsi, les répondants des premier et deuxième groupes peuvent être regroupés dans la catégorie séparation puisqu'ils s'identifient plus fortement à leur groupe d'appartenance qu'au groupe dominant. Les individus des troisième et quatrième groupes peuvent être regroupés dans la catégorie intégration, car

l'identification au groupe dominant est relativement élevée tout comme l'identification à leur groupe d'appartenance. Enfin, les individus du cinquième groupe peuvent être considérés comme faisant partie de la catégorie marginalisation, comme Laroche et al. (1996) l'ont d'ailleurs suggéré eux-mêmes, puisque l'identification aux deux groupes est relativement faible.

Il faut cependant noter l'absence d'individus qui s'identifieraient davantage au groupe dominant qu'à leur groupe ethnique, ce qui correspondrait alors à la catégorie assimilation. Ces résultats peuvent s'expliquer par la mesure utilisée par Laroche et al. (1996) pour évaluer la double identification. L'échelle utilisée comportait beaucoup d'énoncés (un peu moins de la moitié) portant sur l'usage de la langue dans différentes situations intergroupes, ce qui a pu se traduire par une surévaluation de l'identification au groupe minoritaire. En effet, s'exprimer le plus souvent en français, particulièrement dans un environnement francophone, ne signifie pas que l'identification au groupe majoritaire est absente. Comme il a été mentionné précédemment, l'usage de la langue n'est qu'un aspect dont il faut tenir compte pour évaluer à la fois l'identification au groupe minoritaire et celle au groupe majoritaire. Ainsi donc, le fait d'utiliser une échelle mesurant les diverses composantes de l'identité tel que suggéré par Phinney (1990, 1992), permettrait d'avoir une meilleure idée de la composition des groupes.

Il faut également ajouter que même si l'étude de Laroche et

al (1996) permet de vérifier la pertinence du concept de double appartenance ou d'acculturation chez les membres d'un groupe minoritaire, il reste à préciser le lien entre cette double appartenance et le nationalisme. Une étude menée par Brand et al. (1994) permet de suggérer certaines pistes. Ces auteurs ont montré que les individus qui se percevaient avant tout comme Écossais plutôt que Britanniques, ce qui correspond à la catégorie séparation, étaient plus susceptibles de voter pour le Parti National Écossais, parti ayant pour but l'indépendance de l'Écosse. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque les individus s'identifiaient davantage aux Britanniques, ce qui correspond à la catégorie assimilation, le pourcentage de votes pour le Parti National Écossais était relativement faible. Il est intéressant de noter qu'un pourcentage intermédiaire de votes était observé lorsque les individus s'identifiaient autant aux deux groupes, ce qui correspond à la catégorie intégration.

L'étude de Brand et al. (1994) représente donc un premier pas dans la compréhension du lien entre la double appartenance et le nationalisme. Toutefois, il faut mentionner que les auteurs n'ont pas mesuré directement la double appartenance puisque les répondants devaient seulement indiquer s'ils se considéraient Écossais, Britanniques ou l'un et l'autre. De plus, contrairement aux résultats de Laroche et al. (1996), ceux de l'étude de Brand et al. (1994) révèlent la présence d'un groupe d'individus qui s'identifient davantage au groupe dominant qu'à leur groupe, ce qui correspond à la catégorie assimilation et

l'absence d'un groupe pour qui l'identification aux deux groupes est faible, ce qui correspond à la catégorie marginalisation.

Les résultats sont néanmoins révélateurs et peuvent servir de points de référence à la formulation d'une hypothèse relative au lien entre la marginalisation et le nationalisme. En effet, les résultats montrent que plus les individus s'identifient au groupe écossais, plus ils ont tendance à voter pour le Parti National Écossais. En revanche, plus ils s'identifient aux Britanniques, plus le vote pour le Parti National Écossais diminue. Il ressort de cette étude que l'identification à son groupe d'appartenance détermine donc, en partie, la force du lien entre la double identité et le nationalisme. Dans le cas de la marginalisation, nous postulons donc que les individus, tout comme ceux de la catégorie assimilation, ne seraient pas enclins à voter pour le Parti National Écossais puisque l'identification à leur groupe d'appartenance est faible.

En résumé, les résultats de l'étude de Laroche et al. (1996) ont permis de constater qu'il est possible de former des groupes selon l'identification au groupe minoritaire et l'identification au groupe majoritaire et de les considérer selon les catégories d'acculturation du modèle de Berry (1989). Les résultats obtenus par Brand et al. (1994) permettent de vérifier la présence d'un lien entre cette double appartenance et le nationalisme. Ce dernier était mesuré à partir du vote pour un parti qui revendique des changements. Un des objectifs de la présente étude est de pousser plus loin l'analyse du lien entre la double

identité et le nationalisme en tenant compte des différentes revendications que peuvent appuyer les membres d'un groupe minoritaire.

Ainsi donc, se basant sur les études présentées plus haut, les catégories d'acculturation de Berry (1989) seront considérées dans la présente recherche. De plus, selon les résultats de l'étude de Brand et al (1994), nous postulons que les individus qui se retrouvent dans la catégorie assimilation seraient les plus réfractaires aux diverses revendications du groupe minoritaire. À l'opposé, les individus qui se retrouvent dans la catégorie séparation seraient les plus favorables à ces revendications. Les individus qui forment la catégorie intégration se retrouveraient quant à eux dans une position intermédiaire. Finalement, en ce qui concerne les individus qui ne s'identifient à aucun des groupes, ils seraient, tout comme les individus qui se retrouvent dans la catégorie assimilation, réfractaires aux revendications. Toutefois, le désaccord de ces individus ne proviendrait pas du fait que leur identification se fasse au groupe dominant, mais bien d'une absence d'identification aux deux groupes. En effet, la marginalisation se caractérise par le retrait et la distance par rapport au groupe minoritaire et au groupe dominant (Sabatier & Berry, 1994).

En résumé, cette partie a servi à identifier une théorie pouvant aider à comprendre pourquoi les individus sont prêts à appuyer des revendications nationalistes. En effet, l'identité

sociale, et plus particulièrement la composante ethnique de l'identité, semble jouer un rôle de première importance en ce qui concerne le développement des sentiments nationalistes.

Toutefois, il est important d'utiliser une mesure permettant de circonscrire les quatre composantes de l'identité ethnique identifiées par Phinney (1992), qui inclut aussi l'influence de la langue d'usage, et plus important, une mesure tenant compte autant de l'identification à son groupe que celle pouvant se faire à l'endroit du groupe dominant. Dans la prochaine partie, la deuxième théorie identifiée par Abrams (1990) et permettant d'expliquer pourquoi les individus appuient des stratégies nationalistes est présentée, soit la théorie de la privation relative collective.

Privation relative collective

Une deuxième théorie à considérer dans l'émergence du nationalisme est celle de la privation relative collective. Ce concept a été utilisé pour expliquer les raisons pouvant mener les individus à adopter des attitudes ou à poser des gestes visant le changement social (Applegryn & Plug, 1980; Birrel, 1972; Crosby, 1976; deCarufel, 1981, 1986; Dubé & Guimond, 1985; Guimond & Dubé-Simard, 1983; Gurr, 1970; Martin, Brickman, & Murray, 1983; Runciman, 1966; Tougas, Dubé, & Veilleux, 1987; Tougas & Veilleux, 1988; Useem, 1980; Walker & Pettigrew, 1984). Il correspond au sentiment de mécontentement résultant d'une comparaison entre la situation du groupe d'appartenance et un autre groupe jugé plus avantageux (Crosby, 1976; Runciman, 1966, 1968; Walker & Pettigrew, 1984).

La définition du concept de privation relative collective fait ressortir une composante cognitive et une composante affective. La première fait référence à la perception d'une inégalité suite à une comparaison entre le groupe d'appartenance et un autre groupe, et la seconde correspond à l'insatisfaction ou au mécontentement résultant de cette comparaison. Ainsi, les individus du groupe minoritaire éprouvant de la privation relative collective percevraient que leur groupe est défavorisé par rapport au groupe majoritaire et seraient insatisfaits de cette situation. Ils chercheraient alors par les revendications nationalistes à modifier cette situation.

Différentes études ont montré un lien entre la privation

relative collective et le nationalisme (Abrams, 1990; Brand et al., 1994; Guimond & Dubé-Simard, 1983). Par exemple, dans l'étude de Guimond et Dubé-Simard (1983), effectuée au Québec, il ressort que les francophones qui percevaient le salaire annuel moyen de leur groupe comme inférieur à celui des anglophones étaient insatisfaits de cette situation et étaient davantage en accord avec des énoncés mesurant le nationalisme. Des résultats similaires ont été rapportés dans les études de Abrams (1990) et de Brand et al. (1994) effectuées en Écosse.

Toutefois, la privation relative collective ne permettait d'expliquer qu'une partie restreinte de la variance au niveau du nationalisme. Ceci peut s'expliquer, en partie, par le fait que la privation n'était mesurée qu'à partir de deux énoncés (l'un mesurant la composante cognitive et l'autre la composante affective) dans les études de Abrams (1990) et de Guimond et Dubé-Simard (1983), et d'un seul, mesurant la composante cognitive, dans l'étude de Brand et al. (1994). Plus important encore, les énoncés ne portaient que sur la perception de la situation économique du groupe minoritaire comparativement au groupe majoritaire.

Or il est important de mentionner le fait que la situation économique de plusieurs groupes minoritaires s'est améliorée au cours des dernières années. Ceci ne s'est pas traduit par une diminution des revendications nationalistes. Par exemple, les Québécois ont fait des gains appréciables sur le plan économique et au niveau de la prise de contrôle de leurs institutions et de

leur économie (Balthazar, 1986, 1994; Waddell, 1986). Pourtant, en 1995, lors d'un référendum, 50,6% de la population a rejeté un concept se rapprochant de la souveraineté-association, concept qui avait été rejeté par un peu plus de 60% des individus lors d'un premier référendum en 1980.

La Catalogne constitue un autre exemple de l'amélioration de la situation d'un groupe minoritaire. Cette région est la plus prospère des communautés autonomes (Comunidades Autonomas) de l'Espagne (Siguan, 1989), et le revenu per capita est l'un des plus élevés du pays (Ytsma, Viladot, & Giles, 1994). De plus, le chômage y est de cinq points moins élevé que celui du reste de l'Espagne (Ytsma et al., 1994). Néanmoins, le Parti Autonome Catalan, parti qui vise l'indépendance de la Catalogne, a été élu dans cette région du pays aux dernières élections espagnoles de 1996.

Il est donc important de considérer des facteurs autres que la situation économique pour expliquer l'appui aux revendications nationalistes. En effet, s'il arrive que les membres du groupe minoritaire soient généralement défavorisés sur le plan économique, ils peuvent également l'être à d'autres niveaux. Par exemple, en ce qui concerne le statut et l'utilisation de la langue dans le contexte des relations entre les deux groupes.

C'est dans le but de cibler les facteurs pour lesquels les membres du groupe minoritaire percevraient un désavantage et seraient insatisfaits de cette situation que le concept de vitalité ethnolinguistique est introduit. En fait, ce concept

permet d'identifier les facteurs qui peuvent être une source d'insatisfaction lors de comparaisons entre la situation du groupe d'appartenance et celle du groupe majoritaire, et par le fait même influencer l'appui aux revendications nationalistes.

Vitalité ethnolinguistique

Giles, Bourhis, et Taylor (1977) ont décrit la vitalité ethnolinguistique comme l'ensemble des facteurs qui font qu'un groupe donné se comporte de façon distincte comme collectivité dans des situations intergroupes. Ces auteurs ont avancé que plus la vitalité ethnolinguistique d'un groupe est élevée, plus la probabilité qu'il survive en tant que collectivité linguistique distincte l'est aussi. Au contraire, lorsque la vitalité est faible, il y a une forte probabilité que les membres s'assimilent à la majorité et que le groupe cesse d'exister en tant que groupe distinct. La vitalité ethnolinguistique est formée de trois facteurs: les caractéristiques démographiques, le support institutionnel et le statut social. Pour en arriver à une évaluation d'ensemble de la vitalité ethnolinguistique d'un groupe particulier, il est important de considérer chacun des facteurs (Giles et al., 1977).

De façon sommaire, les caractéristiques démographiques font référence au nombre des membres d'un groupe donné et de leur distribution dans une région. Plus spécifiquement, la distribution correspond à la concentration numérique du groupe sur le territoire et à son pourcentage dans la population totale. Les taux d'émigration et d'immigration, de naissance et

d'exogamie font également partie des caractéristiques démographiques. Il a été suggéré que plus les tendances démographiques sont favorables pour un groupe particulier, plus la probabilité qu'il jouisse d'une forte vitalité est élevée (Giles et al., 1977).

Le support institutionnel fait référence à la reconnaissance formelle et informelle de la langue du groupe au sein des institutions d'une région. Il dépend du contrôle des membres sur leurs propres institutions comme les églises, le système scolaire, l'économie, les institutions culturelles, les mass média et le système politique. Une manifestation concrète de ce contrôle est liée à la possibilité qu'ont les membres d'un groupe d'utiliser leur langue dans ces diverses institutions. (Giles et al., 1977) ont suggéré qu'un degré de support institutionnel élevé contribue à la vitalité ethnolinguistique d'un groupe. Ainsi, un groupe pour lequel le support institutionnel est élevé jouit d'une plus grande vitalité qu'un groupe pour lequel le support dans la communauté est faible.

Le statut social est composé de variables qui portent sur les aspects économique et social, le prestige socio-économique et le statut de la langue sur le plan local et international. Selon Giles et al. (1977), plus le groupe a un statut élevé sur ces différentes variables, plus la vitalité est forte. Le statut social dépend souvent de la position démographique du groupe ainsi que du support institutionnel dont il jouit dans la communauté.

Les premiers écrits portant sur les facteurs de vitalité ethnolinguistique ont mis l'accent sur l'évaluation objective de la vitalité (Bourhis, Giles, & Rosenthal, 1981). Pour arriver à cette évaluation objective, les chercheurs utilisaient des documents du type utilisé par les gouvernements (recensement, indicateurs économiques, documents historiques) (Bourhis et al., 1981; Clément & Noels, 1994). Cependant, des auteurs ont suggéré que l'évaluation subjective de la vitalité d'un groupe par ses membres influence davantage leurs actions que l'évaluation objective (Bourhis & Sachdev, 1984; Giles, Rosenthal, & Young, 1985; Young, Giles, & Pierson, 1986). De plus, l'évaluation subjective de la vitalité ethnolinguistique du groupe dominant par les membres du groupe minoritaire peut également être une variable importante qui influence leurs actions (Bourhis et al., 1981).

Dans le but de tenir compte de l'évaluation subjective de la vitalité ethnolinguistique du groupe minoritaire et du groupe dominant, Bourhis et al. (1981) ont développé un questionnaire. Celui-ci est formé de 20 énoncés mesurant la vitalité pour les trois facteurs: les caractéristiques démographiques (six énoncés), le support institutionnel (huit énoncés) et le statut social (cinq énoncés). Les répondants doivent évaluer la vitalité de leur groupe pour chacun des énoncés et évaluer la vitalité du groupe majoritaire.

Bien que les énoncés de ce questionnaire ne se prêtent pas directement à une mesure de la privation relative collective, il

est possible de les modifier de façon à mesurer ce concept. En effet, les répondants doivent évaluer à la fois la vitalité ethnolinguistique de leur groupe et celle du groupe dominant pour chacun des énoncés. Il est possible, à partir de ces deux énoncés, de créer un seul énoncé dans lequel une comparaison entre la situation du groupe minoritaire et la situation du groupe dominant serait évaluée. Cette comparaison serait suivie d'un énoncé mesurant la composante affective de la privation relative collective. En d'autres mots, les énoncés fourniraient des éléments de comparaison entre la situation du groupe minoritaire et celle du groupe dominant.

En résumé, la théorie de la privation relative collective permet d'expliquer pourquoi les membres d'un groupe minoritaire sont prêts à appuyer des revendications nationalistes. En effet, la perception d'inégalités et l'insatisfaction ou le mécontentement résultant de ces inégalités peuvent mener à des revendications pour améliorer la situation de son groupe d'appartenance. Le concept de vitalité ethnolinguistique a été présenté de façon à identifier les facteurs importants qui contribuent à la survie d'un groupe et qui peuvent être une source importante d'insatisfaction lorsque le groupe minoritaire est défavorisé comparativement au groupe majoritaire. Ainsi, dans la présente étude, la privation relative collective tient compte de la situation économique, des caractéristiques démographiques, du support institutionnel et du statut social du groupe minoritaire comparativement au groupe dominant.

Dans ce qui suit, un autre type de privation est présenté, soit la privation relative progressive collective. Ce type de privation peut également permettre d'expliquer pourquoi les revendications nationalistes sont toujours présentes malgré l'amélioration de la situation des groupes minoritaires.

Privation relative progressive collective

Plusieurs auteurs ont noté que les révolutions et les mouvements de rébellion surviennent à la suite d'une amélioration des conditions de vie de la population (Davies, 1962, *The Vine*, 1959). Par exemple, Davies (1962) cite le mouvement civil des Noirs américains au début des années 1960. Ce mouvement a pris naissance suite à l'amélioration de leurs conditions de vie aux États-Unis. Ainsi, au cours des années 1940 et au début des années 1950, le revenu et le niveau de scolarité des personnes de race noire ont augmenté de façon significative, ce qui n'a pas empêché l'émergence du mouvement des droits civils des Noirs américains. Davies (1962) a suggéré que durant les périodes de progrès économique, les gens ont des attentes et des aspirations élevées. Lorsque ces attentes ne peuvent pas être comblées, les individus sont insatisfaits. Ils perçoivent un écart important entre leurs attentes et les conditions objectives et ils se révoltent.

Parmi des exemples plus récents de l'amélioration de la situation d'un groupe qui ne s'est pas traduit par une diminution des revendications, il est possible de citer celui des Catalans. À la suite de leurs revendications, ils ont obtenu du gouvernement espagnol une certaine autonomie en ce qui concerne l'éducation et la langue. Toutefois, certaines demandes n'ont pas été satisfaites, entre autres, celle portant sur la reconnaissance de la langue catalane au même titre que le l'espagnol. Or la seule langue officielle de l'État espagnol

demeure le castillan.

Se basant sur les travaux de Davies, Gurr (1970) a identifié un autre type de privation, qu'il a nommé privation relative progressive. Les travaux de Geschwender et Geschwender (1973) ont permis de cerner davantage la privation relative progressive en identifiant deux composantes. La première composante fait référence à la perception que l'amélioration de la situation du groupe n'est pas suffisante. Cette perception découle d'une augmentation des attentes suite à une certaine amélioration. La seconde correspond au pessimisme par rapport aux perspectives d'avenir, c'est-à-dire que les individus ne s'attendent pas à ce que leurs attentes soient comblées. Ainsi, l'insatisfaction des membres du groupe minoritaire ne proviendrait pas seulement de la perception que la situation du groupe ne s'est pas suffisamment améliorée, mais également de la perception que les changements ne se font pas assez rapidement ou qu'ils ne se réaliseront pas.

Une seule étude, menée par Geschwender et Geschwender (1973), tient compte du concept de privation relative progressive. Les auteurs étaient intéressés à évaluer le lien entre la privation relative progressive et trois types de revendications du mouvement des droits civils des Noirs Américains. Pour ce faire, une mesure de privation relative progressive personnelle et une mesure de privation relative progressive collective ont été utilisées. Pour la mesure de la privation relative progressive personnelle, les auteurs ont évalué la perception de l'amélioration des conditions de vie à

partir de la comparaison entre la situation personnelle de l'individu au moment présent et sa situation passée. Un même type de mesure a été utilisé pour évaluer le pessimisme par rapport aux perspectives d'avenir sauf que dans ce cas-ci, ils devaient comparer leur situation présente à leur situation future. Les résultats ont montré une absence de lien entre la privation relative progressive personnelle et les trois types de revendications.

Ces résultats ne sont pas surprenants compte tenu du type de privation relative progressive mesurée, à savoir la privation personnelle. Les travaux sur la privation relative collective permettent d'expliquer cette absence de lien. Runciman (1966) a été le premier auteur à faire la distinction entre la privation relative personnelle et la privation relative collective. Dans le premier cas, l'individu compare sa situation personnelle à celle d'autres individus alors que dans le second, la comparaison est faite entre la situation de son groupe d'appartenance et la situation d'autres groupes. Runciman (1966) a suggéré que le type de privation favorise une forme spécifique de comportements ou d'attitudes. Plus spécifiquement, la privation relative personnelle favoriserait l'adoption de stratégies visant l'amélioration de sa propre situation. La privation relative collective, quant à elle, favoriserait davantage l'adoption de stratégies visant le changement de la situation du groupe auquel appartient l'individu. Cette distinction a été confirmée par les résultats de recherches auprès de travailleuses canadiennes

(Hafer & Olson, 1993) et auprès des membres d'un groupe minoritaire, en l'occurrence les Québécois (Dubé & Guimond, 1986; Guimond & Dubé-Simard, 1983).

La même logique s'applique à la privation relative progressive. Ainsi donc, ce n'est pas la comparaison de la situation personnelle de l'individu à sa situation passée ou future qui favoriserait l'adoption de stratégies telles que les revendications nationalistes, mais bien la comparaison entre la situation du groupe minoritaire et sa situation passée et future. En d'autres mots, le fait d'être d'accord avec des revendications nationalistes serait influencé, non pas par la privation progressive personnelle, mais bien par la privation progressive collective. Toutefois, les résultats de l'étude de Geschwender et Geschwender (1973) font ressortir une absence de lien entre ce type de privation et les trois types de revendications évaluées.

Ces résultats peuvent s'expliquer par la mesure de la privation relative progressive collective utilisée dans cette étude. Les répondants devaient penser à la meilleure et à la pire condition dans laquelle pourrait se trouver leur groupe d'appartenance et s'imaginer que la pire se trouvait au bas d'une échelle en 10 points alors que la meilleure se trouvait au haut de la même échelle. Ils devaient ensuite inscrire à quel endroit ils pensaient que les Noirs se situaient cinq ans auparavant, se situent présentement et se situeraient cinq ans plus tard. La perception que l'amélioration de la situation n'est pas suffisante était mesurée en soustrayant le score passé du score

présent. Le pessimisme par rapport aux perspectives d'avenir était mesuré en soustrayant le score futur du score présent.

Cette façon de procéder comporte deux problèmes majeurs. Premièrement, les mesures ont été prises à l'aide d'un seul énoncé général dans lequel la comparaison de la situation du groupe était évaluée à différents moments dans le temps. Dans le but d'avoir une mesure plus exhaustive de la privation relative progressive collective, il serait plus utile de se servir des facteurs identifiés dans le résumé portant sur la privation relative collective. Il suffirait alors de comparer la situation passée, présente et future du groupe pour chacun de ces facteurs, soit la situation économique, les caractéristiques démographiques, le support institutionnel et le statut social.

Le deuxième problème concerne l'absence d'une mesure de la composante affective de la privation relative progressive. En effet, un seul énoncé, qui fait référence à la composante cognitive de la privation, a été mesuré dans les deux cas, c'est-à-dire pour la mesure de la perception que la situation ne s'est pas suffisamment améliorée et celle portant sur le pessimisme par rapport aux perspectives d'avenir. Or il semble particulièrement important de mesurer la composante affective.

En effet, les travaux sur la privation relative collective montrent que c'est la composante affective, et non la cognitive, qui est responsable des comportements et attitudes favorisant le changement (Guimond & Dubé-Simard, 1983; Tougas, Dubé, & Veilleux, 1987; Tougas & Veilleux, 1988). La perception d'un

écart, qui représente la composante cognitive, est jugée nécessaire à l'émergence de la privation relative collective, mais insuffisante à elle seule pour provoquer des comportements ou attitudes visant le changement (Veilleux, 1989). Pour cette raison, les deux composantes de la privation relative collective ont été réunies en un seul construit où l'importance accordée à chacune est équivalente (Veilleux, 1989).

Une même logique peut être appliquée à l'étude de Geschwender et Geschwender (1973). L'absence de lien entre la privation relative progressive collective et les trois types de revendications peut s'expliquer, en partie, par le fait que la composante affective n'a pas été mesurée. Celle-ci, tout comme dans le cas de la privation relative collective, serait nécessaire à l'émergence d'attitudes et de comportements visant le changement social, dont les revendications nationalistes.

En résumé, un deuxième type de privation relative sera évalué dans cette étude, soit la privation relative progressive. Les résultats de l'étude de Geschwender et Geschwender (1973) et les travaux sur la privation relative collective permettent de mettre l'accent sur le caractère «collectif» et de considérer un élément important qui n'a jamais fait l'objet d'études empiriques, en l'occurrence la composante affective pour ce type de privation. De plus, il faut tenir compte, outre la situation économique, des trois facteurs de vitalité identifiés pour évaluer ce type de privation; à savoir, les caractéristiques démographiques, le support institutionnel et le statut social.

La prochaine partie vise à présenter les liens possibles entre les trois variables présentées jusqu'à présent et susceptibles d'influencer l'accord avec des revendications nationalistes.

Identité et privation relative collective

Le premier lien à considérer est celui entre l'identité et la privation relative collective. Tajfel (1978) a été le premier à amorcer la réflexion sur le lien entre l'identité sociale et la privation relative lorsqu'il affirme que l'identité sociale et les processus psychologiques sous-jacents sont responsables de la genèse et du déclenchement de la privation relative (p.67). Ce lien pressenti par Tajfel (1978) a ensuite été repris par Guimond et Dubé-Simard (1983) afin d'expliquer pourquoi certains individus éprouvent de la privation relative collective et d'autres pas.

Une première étude, menée par Tougas et Veilleux (1988), ayant évalué le lien entre l'identification au groupe d'appartenance et la privation relative collective n'a pas donné de résultats probants. L'absence de lien a été attribuée à des problèmes de mesure de l'échelle d'identité utilisée (Abrams, 1990; Petta & Walker, 1992; Tougas, Beaton, & Joly, 1990; Veilleux, 1989). Des études où les chercheurs ont raffiné la mesure de l'identité ont montré que ces concepts sont bel et bien reliés (Abrams, 1990; Veilleux, 1989). Ainsi, plus les individus s'identifient à leur groupe d'appartenance, plus ils éprouvent de la privation relative collective.

Le lien entre l'identité et la privation relative collective sera donc évalué dans la présente étude. Toutefois, il est important de considérer la double identité puisque, comme il a été montré dans la partie portant sur les revendications

nationalistes des membres du groupe minoritaire, l'identification au groupe dominant est une donnée dont il faut tenir compte. En fait, il est nécessaire de considérer les différentes catégories d'acculturation résultant de l'identification au groupe minoritaire et de l'identification au groupe dominant pour mieux cerner le lien entre l'identité et la privation relative collective.

Selon nous, l'identification au groupe minoritaire serait nécessaire pour éprouver de la privation relative collective. Selon cette prémisse, la privation éprouvée aura d'autant plus de probabilités d'être élevée que l'identification au groupe minoritaire est forte et celle au groupe dominant faible (catégorie séparation). En revanche, lorsque l'identification au groupe minoritaire est faible le niveau de privation sera faible. Ceci s'applique autant lorsque l'identification au groupe dominant est faible (catégorie marginalisation) que forte (catégorie assimilation). Finalement, dans le cas où l'identification aux deux groupes est élevée (catégorie intégration), la privation relative collective éprouvée se situera dans une position intermédiaire.

Identité et privation relative progressive collective

Un deuxième lien à considérer est celui entre l'identité et la privation relative progressive collective. Bien qu'aucune étude empirique n'ait été menée pour évaluer le lien entre ces deux concepts, la même logique que pour le lien entre l'identité et la privation relative collective s'applique. Ainsi, la double identité n'aura pas la même influence au niveau de la privation progressive éprouvée. En effet, la perception que la situation ne s'est pas assez améliorée et le pessimisme par rapport aux perspectives d'avenir seront influencés par la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire.

Selon nous, l'identification au groupe minoritaire serait à nouveau une condition nécessaire pour éprouver de la privation relative collective progressive. Les individus qui se retrouvent dans la catégorie séparation devraient être ceux qui en éprouvent le plus. À l'opposé, ceux qui se retrouvent dans les catégories assimilation et marginalisation ne devraient pas éprouver de privation relative progressive collective. Enfin, les individus dans la catégorie intégration se retrouveraient dans une position intermédiaire.

Privation relative collective et
privation relative progressive collective

Un dernier lien dont il faut tenir compte est celui entre les deux types de privation relative à l'étude, soient la privation relative collective et la privation relative progressive collective. Encore une fois, il n'existe pas d'études empiriques ayant évalué le lien entre ces deux concepts. De façon à mieux cerner ce lien, il est nécessaire de recourir à celui qui existe entre la privation relative personnelle et la privation relative collective.

Runciman (1966) a été le premier auteur à suggérer une généralisation de la privation relative personnelle à la privation relative collective, ce que plusieurs études ont confirmé (Dion, 1986; Runciman, 1966; Tougas, Beaton, et Veilleux, 1991; Tougas et Veilleux, 1991; Walster, Walster, & Bersheid, 1978). Ces études ont montré qu'une personne éprouvant de la privation relative personnelle suite à la comparaison entre sa situation et celle d'un groupe de personnes, cherche à vérifier si son groupe d'appartenance est dans la même situation et en conséquence, peut éprouver de la privation relative collective.

Foster et Matheson (1995) ont poussé plus loin l'analyse entre la privation relative personnelle et la privation relative collective. Elles ont cherché à examiner l'influence simultanée de ces deux types de privation sur la participation des femmes à des actions collectives visant l'amélioration de leur situation.

Les résultats d'une régression hiérarchique ont montré que la privation relative personnelle n'est pas reliée aux actions collectives alors que la privation relative collective l'est, ce qui confirme les résultats d'études antérieures (Hafer & Olson, 1993; Dubé & Guimond, 1986; Guimond & Dubé-Simard, 1983).

Cependant, l'interaction entre les deux types de privation permettait d'expliquer une plus grande variance que la privation relative collective seule. Selon ces résultats, plus les femmes ressentent à la fois de la privation relative personnelle et de la privation relative collective, plus elles participent à des actions collectives.

Les résultats de cette étude permettent donc de suggérer certaines pistes concernant le lien entre la privation relative collective et la privation relative progressive collective. Cependant, il faut mentionner que les deux types de privation de la présente étude et ceux de Foster et Matheson (1995) ne sont pas les mêmes. Néanmoins, ils possèdent certains éléments de ressemblance.

Ainsi, dans le cas de la privation relative personnelle, une personne peut comparer sa situation à celle d'individus faisant partie de son groupe, ce qu'on appelle de la privation personnelle intragroupe. Il est également possible qu'elle compare sa situation à celle des membres d'un autre groupe, ce qu'on appelle alors de la privation personnelle intergroupe. Dans le cas de la privation relative collective, la comparaison est faite entre la situation de son groupe et celle d'un autre

groupe. Ainsi donc, le passage du personnel au collectif semble impliquer un passage de comparaisons intragroupes à des comparaisons intergroupes.

Un même cheminement semble approprié en ce qui a trait à la privation relative collective par rapport à la privation relative progressive collective. En effet, la privation relative progressive collective porte sur la comparaison de la situation présente du groupe d'appartenance à sa situation passée et future. Il s'agit donc d'une comparaison qu'on peut qualifier d'«intragroupe», contrairement à la privation relative collective qui pourrait être qualifiée d'«intergroupe» puisque la comparaison se fait entre le groupe d'appartenance et un autre groupe. En suivant le raisonnement qui explique la généralisation du personnel au collectif, il est donc possible de suggérer que la comparaison de la situation présente de son groupe à la situation passée et future, ce qui correspond alors à des comparaisons «intragroupes», peut se généraliser à des comparaisons intergroupes.

Se basant sur les résultats de l'étude de Foster et Matheson (1995) et le raisonnement ci-dessus, il est possible de suggérer que l'interaction entre les deux types de privation dans la présente étude, à savoir la privation relative collective et la privation relative progressive collective, devrait permettre de mieux expliquer l'accord avec des revendications nationalistes. En effet, l'évaluation de cette interaction permettra d'expliquer davantage de variance au niveau des revendications nationalistes

que l'évaluation séparée des deux types de privation.

En résumé, les liens entre les différentes variables qui peuvent avoir une influence sur l'accord par des membres du groupe minoritaire avec des revendications nationalistes ont été présentés. L'évaluation de ces liens permettra de mieux comprendre le phénomène du nationalisme et surtout de comprendre ce qui motive les individus à appuyer des revendications nationalistes. Dans la partie suivante, la relation entre les revendications nationalistes et les préjugés racistes est présentée.

Nationalisme et racisme

Le deuxième objectif de cette étude est d'évaluer le lien entre le nationalisme d'un groupe minoritaire et le rejet de la différence telle que manifestée par les préjugés racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles. En effet, le nationalisme, et ce surtout après la deuxième Guerre mondiale, a souvent été décrit comme un mouvement caractérisé par un attachement fanatique à la nation qui s'accompagne d'une haine et d'un rejet de tous ceux qui n'appartiennent pas à la nation (Balthazar, 1986; 1994). En fait, c'est justement après la deuxième Guerre mondiale que le nationalisme a pris un sens essentiellement négatif. La divulgation des horreurs commises au nom du nationalisme a permis de constater les conséquences extrêmes d'un tel mouvement. Le nationalisme a alors été associé au rejet des autres et les deux termes sont devenus indissociables pour certains.

De fait, ce lien est particulièrement évident dans le cas des crimes commis par les Allemands durant la deuxième Guerre mondiale. Il l'est également lorsqu'un pays cherche à occuper de force un autre territoire. Le rejet des autres s'inscrit alors dans une politique de domination où les habitants du territoire envahi sont souvent traités comme des citoyens de deuxième classe. Ce rejet s'observe également dans les cas où le nationalisme a pour but l'isolement du territoire de toutes influences externes.

Dans le cadre d'un mouvement nationaliste d'un groupe

minoritaire, le rejet de l'autre, et principalement du groupe majoritaire, est aussi présent. Les individus rejettent le groupe majoritaire en ce sens qu'ils ne veulent pas être associés à celui-ci et qu'ils veulent être reconnus pour leur spécificité. Ils revendiquent une plus grande autonomie et plus de pouvoirs afin de se développer en marge du groupe majoritaire. Ce rejet est également évident lorsque les revendications ont pour but l'indépendance politique.

Il faut noter que ce lien entre le nationalisme d'un groupe minoritaire et le rejet possible d'autres groupes a été maintes fois évoqué, mais n'a jamais fait l'objet d'études empiriques et ne repose sur aucune base théorique. Pour combler cette lacune, il est possible de l'aborder dans le cadre de la théorie de l'identité sociale. Comme il a été établi précédemment, Tajfel (1978) postule que les individus préfèrent appartenir à des groupes pouvant contribuer à une identité sociale positive. Lorsque le groupe d'appartenance ne peut pas remplir cette condition, ils peuvent le quitter et chercher à faire partie d'autres groupes. Il leur est également possible d'utiliser différentes stratégies pour améliorer la situation du groupe. Celles-ci se font à partir d'un processus de catégorisation sociale par lequel l'individu se fait une représentation de son environnement social à partir de catégories «nous» versus «eux».

La catégorisation sociale permet à l'individu de se définir en tant que membre de groupes spécifiques au sein de la société (Tajfel, 1981). Dans le but d'avoir une identité sociale

positive, les individus, par comparaisons sociales, peuvent accentuer les différences perçues entre les groupes en faveur des membres de leur groupe. Ces derniers seront évalués et jugés plus positivement que les membres de l'autre groupe. Par exemple, deux individus qui diffèrent au niveau de la langue d'usage pourraient avoir tendance à percevoir une caractéristique comme étant spécifique aux membres de leur groupe si elle est positive. Selon ces individus, cette caractéristique ne se retrouverait pas ou peu chez les membres de l'autre groupe. Au contraire, si la caractéristique est négative, ils la percevront comme étant spécifique aux membres de l'autre groupe et ne permettant pas de décrire les membres de leur groupe. Ce processus est connu sous le nom de biais ou favoritisme intragroupe (Turner, 1978).

Des recherches ont permis de constater que la catégorisation des gens en deux groupes distincts est suffisante pour provoquer le favoritisme intragroupe (Allan & Wilder, 1975; Brewer, 1979; Doise, 1978; Rabbie, 1982; Tajfel, 1978; Turner, 1975, 1978). Par exemple, il a été établi que les gens ont tendance à favoriser leur groupe au niveau de l'évaluation de caractéristiques positives (Brewer & Silver, 1978; Doise, Csepele, Dann, Gouge, Larsen & Ostell, 1972; Kahn & Ryen, 1972) et dans l'allocation de ressources (Tajfel, Flamant, Billig & Buondy, 1971; Turner, 1978).

Il faut également noter que le favoritisme intragroupe peut s'accompagner d'un rejet des membres du groupe servant de point

de comparaison (Turner, 1978), ce qui peut se traduire par des préjugés et de la discrimination envers ces derniers. Des études ont montré que cela contribue positivement à l'identité sociale (Bourhis & Hill, 1982; Brewer & Kramer, 1985; Brown, 1988; Hogg & Abrams, 1988; Lemyre & Smith, 1985; Sachdev & Bourhis, 1985, 1987; Tajfel, 1982; Turner & Giles, 1981).

Il est possible de transposer les principes de la théorie de l'identité sociale au lien entre le nationalisme et le rejet des autres. Le nationalisme représente une forme de compétition sociale entreprise par les membres du groupe minoritaire dans le but d'améliorer la situation du groupe et contribuer ainsi à une identité sociale positive. Il joue donc un rôle similaire aux autres stratégies identifiées par Tajfel (1978). De plus, tout comme les autres stratégies, le nationalisme peut résulter en un favoritisme intragroupe, désigné sous le terme d'ethnocentrisme.

Ce concept, introduit par Sumner (1906), permet d'expliquer que les personnes favorisent les membres de leur groupe d'appartenance au détriment des individus d'autres groupes en manifestant à l'égard des membres de leur groupe des attitudes et des stéréotypes positifs (Deschamps & Beauvois, 1994).

L'ethnocentrisme est donc comparable au favoritisme intragroupe dans la mesure où il s'agit d'un processus permettant d'établir ou de maintenir une identité sociale positive. Le rejet de l'autre allant souvent de pair avec le favoritisme intragroupe (Turner, 1978), l'ethnocentrisme pourrait également s'accompagner d'une forme de rejet des membres d'un autre groupe. Il pourrait,

entre autres, se manifester par la présence de préjugés et de stéréotypes envers ces derniers.

Alors que le lien entre le nationalisme et le rejet du groupe majoritaire est établi, il est possible de se demander si ce rejet se généralise à d'autres groupes d'individus, dont les membres de groupes d'immigrants qui viennent s'établir sur le territoire de la minorité. En effet, les immigrants peuvent représenter une menace à l'identité et la culture des individus faisant partie du groupe minoritaire (Berry & Kalin, 1995; Bolduc & Fortin, 1990). Cette menace peut provenir, en partie, du fait qu'il arrive souvent qu'ils s'assimilent au groupe majoritaire plutôt qu'à la minorité. Par exemple, avant l'introduction de la loi 101 au Québec, la majorité des enfants d'immigrants allaient à l'école anglaise. Un même phénomène s'observe en Catalogne, où la majorité des immigrants adoptent l'espagnol comme langue seconde plutôt que le catalan (Ros, Huici, & Ignacio Cano, 1994). Une des manifestations du rejet possible des immigrants serait alors l'adoption de préjugés racistes. Ainsi donc, afin d'étudier ce lien, les préjugés racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles seront évalués.

Le choix de ce type de préjugés repose sur la constatation qu'il est difficile d'avoir une mesure de préjugés à l'endroit d'un groupe spécifique applicable à tous les groupes minoritaires ayant des revendications nationalistes. En effet, les groupes d'immigrants établis sur les territoires des différents groupes minoritaires visés par cette étude varient d'un endroit à

l'autre. Par exemple, les groupes d'immigrants qui se sont établis au Québec ne sont pas les mêmes que ceux qui se sont établis en Catalogne ou en Écosse. Il est donc nécessaire d'étudier les conséquences du nationalisme dans ce que ces groupes ont en commun.

Or un dénominateur commun à tous ces groupes est le fait que sur ces territoires, comme dans tous les pays occidentaux, l'immigration amène un grand nombre de personnes de minorités visibles (Quillian, 1995). Par exemple, dans les années 1980, les minorités visibles représentaient 75% de la population immigrante au Canada (Statistique Canada, 1993a, 1993b). En France, les étrangers d'origine européenne sont passés de 61% en 1975 à 48% en 1982 (Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 1985). En Espagne, cette proportion est passée de 58% en 1986 à 44% en 1991 (Organisation de coopération et de développement économiques, 1994). Au Canada, cette arrivée massive d'immigrants de minorités visibles semble s'accompagner d'une montée des préjugés racistes envers les membres de ces communautés (Gallup, 1994; Les Associés de recherche Ekos, 1992, 1994).

La plupart des recherches qui ont porté sur les préjugés racistes à l'endroit des minorités visibles ont été effectuées aux États-Unis. Elles s'inscrivent dans un courant de recherches sur les préjugés raciaux de la majorité blanche à l'endroit des Noirs Américains. Selon les résultats de ces études, il existe deux grandes catégories de préjugés raciaux. La première fait

référence à une forme de préjugés que l'on a qualifiés de racisme traditionnel. La croyance en la supériorité génétique de son groupe sur les autres groupes se retrouve au coeur de ce racisme. Les différences sont alors considérées comme étant innées et immuables (Tougas, Desruisseaux, Desrochers, St-Pierre, & Perrino, 1997). Les recherches, tout comme les sondages d'opinion, montrent qu'une minorité de gens seulement sont ouvertement racistes (Gallup, 1994; Kinder & Sears, 1981; Les Associés de recherche Ekos, 1992, 1994; McConahay, 1982; McConahay & Hough, 1976; Sears, Hensler & Spear, 1979).

Les différents chercheurs intéressés par la question ont expliqué ces résultats par le fait qu'en raison des nouvelles politiques sociales, de programmes d'aide aux minorités, et des représentations des divers groupes de pression, le racisme fondé sur la suprématie de la race est rarement exprimé (Kinder & Sears, 1981; McConahay, 1982; McConahay & Hough, 1976; Sears, Hensler & Spear, 1979). Il a été remplacé par des préjugés ambivalents empreints à la fois de sentiments résiduels négatifs à l'endroit des minorités et de valeurs égalitaires. Cette nouvelle forme de préjugés raciaux a été qualifiée de racisme symbolique (Sears, 1988), sophistiqué (Bobo, 1983), moderne (McConahay, 1986), ou néo-racisme (Tougas, Beaton, Joly, & St-Pierre, 1997) et un certain nombre d'échelles ont été développées pour en rendre compte.

Le racisme à l'endroit des immigrants des minorités visibles qui s'établissent dans des pays majoritairement de race blanche

ressemble et se démarque à la fois de celui à l'endroit des Noirs Américains. D'une part, la tendance à la rectitude politique et l'adoption de lois sont autant d'éléments qui, comme aux Etats-Unis, découragent l'expression de préjugés dégradants et les gestes haineux à l'endroit des minorités.

D'autre part, il existe des différences. Contrairement aux Noirs Américains, les immigrants des minorités visibles ont un statut d'immigrants récents. Il se peut, comme le suggère Pettigrew (1989) et Pettigrew et Meertens (1995) à propos du racisme en Europe, que le statut d'immigrant des minorités visibles déplace, en partie, les préoccupations des membres de la majorité vers des problèmes d'identité nationale, de chômage et de conflit culturel. Ces différences et similarités entre le racisme à l'endroit des Noirs Américains et des membres des minorités immigrantes ont été relevées dans une étude menée auprès de travailleurs québécois (Tougas et al., 1997a). Cette étude révèle, en effet, que certains énoncés de l'échelle de néo-racisme utilisée, regroupant des énoncés américains, sont pertinents alors que d'autres semblent inappropriés.

Tougas et al. (1997b) ont poussé plus loin l'étude des préjugés néo-racistes à l'endroit des minorités visibles. Tout d'abord, ils ont offert une définition opératoire du néo-racisme. Selon eux, le néo-racisme est une manifestation d'ambivalence entre des valeurs égalitaires et des attitudes négatives à l'endroit des minorités visibles, associées à des sentiments de menace par rapport à l'identité nationale, aux valeurs, aux

coutumes, à la sécurité d'emploi, et aux avantages sociaux. Cette définition se démarque de celle du racisme traditionnel dans lequel les différences sont considérées comme innées et immuables.

De façon à tenir compte de ces définitions, Tougas et al. (1997b) ont donc développé deux échelles qui possèdent des propriétés psychométriques satisfaisantes. Par exemple, le coefficient de corrélation du test-retest effectué auprès d'étudiants universitaires est de 0,68 pour les préjugés racistes et de 0,86 pour les préjugés néo-racistes. Les alphas de Cronbach étaient respectivement de 0,83 pour les préjugés racistes et de 0,91 pour les préjugés néo-racistes. De plus, une analyse factorielle confirmatoire a permis de montrer que, bien qu'il existe une relation entre ces deux types de préjugés, ils représentent deux concepts distincts.

Ainsi donc, la présente étude a pour but d'évaluer le lien entre le nationalisme d'un groupe minoritaire et les préjugés racistes et néo-racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles. Il faut noter que ces liens n'ont jamais fait l'objet d'études empiriques. Toutefois, une étude menée par Sniderman, Northrup, Fletcher, Russell, et Tetlock (1993) se rapproche de ce qui est proposé dans la présente recherche. Les auteurs ont cherché à évaluer le lien entre les attitudes négatives des Québécois francophones à l'endroit des Juifs et les politiques nationalistes du Québec.

Selon ces auteurs, les attitudes négatives à l'endroit des

Juifs s'expliquent par les sentiments séparatistes dans la province de Québec. Ils soutiennent que les Québécois veulent promouvoir leur statut distinct et en viennent à glorifier leur groupe et à dénigrer les autres groupes. Ils ont donc émis l'hypothèse qu'il existerait un lien entre l'antisémitisme des Québécois et le support au Parti Québécois, parti qui vise l'indépendance du Québec. Toutefois, les résultats indiquent une absence de lien entre ces deux variables.

Cette absence de lien peut s'expliquer par la mesure du nationalisme utilisée dans cette étude. En effet, ce dernier n'a pas vraiment été mesuré. Le vote à un parti nationaliste ne signifie pas nécessairement que les individus appuient le programme du parti dans son entier, particulièrement dans le cas des revendications plus extrêmes telle l'indépendance politique. Ceci est d'autant plus vrai qu'au Québec, il n'y a que deux grands partis politiques. Il peut arriver que les individus votent pour un des partis (par exemple, le Parti Québécois) tout simplement parce qu'ils sont insatisfaits des politiques de l'autre parti (par exemple, le Parti Libéral) ou même parce qu'ils souhaitent un changement.

En résumé, les concepts de préjugés racistes et néo-racistes ont été présentés dans le but d'établir le lien entre ces préjugés et les revendications nationalistes. À cet effet, les préjugés seront évalués pour les immigrants des minorités visibles puisqu'il s'agit d'un groupe dont l'immigration a augmenté de façon importante dans les pays occidentaux (Quillian,

1995). Le choix de ce groupe permettrait également d'étudier le lien auprès de différents groupes minoritaires pour lesquels la définition du nationalisme s'applique. La prochaine partie a pour but de présenter les diverses hypothèses qui seront mises à l'épreuve.

Hypothèses

Cette étude a pour but d'identifier les variables qui peuvent expliquer que les membres d'un groupe minoritaire sont prêts à appuyer des revendications nationalistes et de voir le lien entre l'accord avec ces revendications et les préjugés racistes. Ainsi, différentes perspectives théoriques ont été prises en considération afin de clarifier les concepts et de proposer de nouveaux liens entre ces derniers. Les hypothèses de la présente étude sont résumées ci-dessous:

(H1): L'accord avec les revendications nationalistes varie selon la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire. De façon spécifique, les personnes qui s'identifient à leur groupe d'appartenance et qui ne s'identifient pas au groupe majoritaire (catégorie séparation) seront plus favorables aux trois types de revendications nationalistes que celles qui s'identifient fortement aux deux groupes (catégorie intégration). Ces dernières seront elles-mêmes plus favorables que les personnes qui s'identifient fortement au groupe majoritaire et qui ne s'identifient pas à leur groupe d'appartenance (catégorie assimilation) et celles qui ne s'identifient à aucun des groupes (catégorie marginalisation).

(H2): Le niveau de privation relative collective éprouvée varie selon la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire. De façon spécifique, les personnes qui s'identifient à leur groupe d'appartenance et qui ne s'identifient pas au groupe majoritaire (catégorie séparation)

éprouveront davantage de privation relative collective que celles qui s'identifient fortement aux deux groupes (catégorie intégration). Ces dernières en éprouveront plus que les personnes qui s'identifient fortement au groupe majoritaire et qui ne s'identifient pas à leur groupe d'appartenance (catégorie assimilation) et celles qui ne s'identifient à aucun des groupes (catégorie marginalisation).

(H3): Le niveau de privation relative progressive collective éprouvée varie selon la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire. De façon spécifique, les personnes qui s'identifient à leur groupe d'appartenance et qui ne s'identifient pas au groupe majoritaire (catégorie séparation) éprouveront davantage de privation relative progressive collective que celles qui s'identifient fortement aux deux groupes (catégorie intégration). Ces dernières en éprouveront davantage que les personnes qui s'identifient fortement au groupe majoritaire et qui ne s'identifient pas à leur groupe d'appartenance (catégorie assimilation) et celles qui s'identifient à aucun des groupes (catégorie marginalisation).

(H4): Les individus éprouvant de la double privation relative (collective et progressive collective) seront plus favorables aux trois types de revendications nationalistes que ceux qui n'éprouvent qu'un seul type de privation relative. Ces derniers seront plus favorables aux trois types de revendications nationalistes que les personnes qui n'éprouvent aucune privation

relative.

(H5): Les personnes plus favorables aux revendications nationalistes auront plus de préjugés racistes et néo-racistes que les personnes moins favorables.

(H6): Les individus auront plus de préjugés néo-racistes que de préjugés racistes.

Chapitre 2

Méthodologie

Répondants

Le groupe minoritaire ciblé dans cette recherche est celui des francophones du Québec de la région de Montréal. Une des raisons pour laquelle cette étude a été menée à Montréal repose sur le fait que l'étendue des scores en ce qui a trait à l'accord avec les revendications nationalistes sera élevée pour un échantillon provenant de cette région. Il sera également possible d'identifier des individus qui se retrouveront dans les diverses catégories d'acculturation suggérées par Berry (1989). Finalement, c'est principalement dans cette région que se posent les problèmes liés à l'immigration puisque la majorité des nouveaux arrivants au Québec s'y établissent (Statistiques Canada, 1993a; 1993b).

La participation d'étudiants et d'étudiantes d'un Cégep a été sollicitée (N=456). Un chercheur s'est donc présenté au début des classes et les participants éventuels ont été avisés que l'étude à laquelle ils participeraient portait, entre autres, sur le nationalisme et leurs réactions aux immigrants des minorités visibles. Après les avoir assurés que leurs réponses seraient strictement confidentielles et que la participation serait anonyme et volontaire, ils ont reçu un questionnaire.

Les répondants et répondantes proviennent de différents domaines d'études. Seuls les participants dont la langue maternelle est le français et dont les parents sont nés au Canada ont été retenus pour fin d'analyse. Des 456 personnes ayant répondu au questionnaire, 94 ont été exclues de l'analyse, car au

moins un des deux critères ne s'appliquait pas. De plus, 16 répondants ont été exclus, car ils n'avaient pas répondu en entier au questionnaire. L'échantillon total est donc composé de 346 participants, dont 106 hommes et 240 femmes. L'âge des répondants varie de 17 à 39 ans ($M = 21$ ans).

Questionnaire

Un questionnaire original a servi à mesurer les divers concepts. Afin de s'assurer de la pertinence et de la clarté des énoncés relatifs à l'identification au groupe minoritaire et au groupe majoritaire ainsi qu'aux revendications nationalistes, un prétest a été effectué auprès d'étudiants et d'étudiantes universitaires. À la suite de ce prétest, certains énoncés ont été retirés alors que d'autres ont été modifiés.

Le questionnaire final comprenait 93 énoncés ainsi que des renseignements socio-démographiques comme le sexe, la langue, le domaine d'études, etc. Les énoncés ont été présentés de façon aléatoire. Les directives aux répondants consistaient à leur demander d'évaluer les énoncés en fonction de ce qu'ils pensaient et non de ce qui leur apparaissait comme étant la façon «correcte» de répondre. Toutes les réponses ont été notées sur des échelles en cinq points où 1 signifie «pas du tout», 2 «un peu», 3 «moyennement», 4 «beaucoup», et 5 «tout à fait». Le questionnaire est présenté en appendice. Dans ce qui suit, les énoncés sont regroupés selon les concepts qu'ils mesurent.

Identification au groupe minoritaire

Dans le but de mesurer l'identification au groupe

minoritaire, des énoncés portant sur les quatre composantes identifiées par Phinney (1992) ont été présentés ainsi que d'autres portant sur l'importance de la langue. L'échelle de Phinney (1992) et l'échelle d'identification aux femmes de Tougas, Beaton, et Joly (1990; Beaton, Tougas, & Joly, 1996), dont les énoncés ont été adaptés pour les besoins de la présente étude, ont servi de point de départ dans l'élaboration des énoncés.

Auto-identification. Les énoncés portant sur la première composante, soit l'auto-identification au groupe minoritaire, se lisent comme suit: «Dans l'ensemble, mes idées sont semblables à celles des Québécois et des Québécoises.»; «Dans l'ensemble, je m'identifie aux Québécois et aux Québécoises.».

Comportements. La seconde composante, qui fait référence à la participation à des activités et le partage de traditions avec les membres du groupe minoritaire, a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Je participe à des activités culturelles qui se déroulent principalement en français.»; «Je fais partie de groupes et d'organisations composés presque exclusivement de francophones.»; «Ma façon de vivre est très différente de celle des Québécois et des Québécoises.».

Attitudes positives. Les énoncés suivants ont servi à mesurer la troisième composante qui concerne les attitudes positives envers le groupe minoritaire: «J'ai un profond sentiment d'appartenance au Québec.»; «J'ai de l'attachement pour le Québec.»; «Je suis fier(fière) d'être Québécois(e).»;

«Je ressens de la fierté lorsque je pense à ce que les Québécois et les Québécoises ont accompli.».

Importance de l'identité. La quatrième composante qui fait référence à la réalisation de l'importance de l'identité a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Je m'intéresse à tout ce qui touche aux traditions et aux coutumes des Québécois et des Québécoises.»; «Il m'arrive de souhaiter qu'on oublie le fait que je suis un(e) Québécois(e).»; «Il est désavantageux d'être catégorisé(e) comme un(e) Québécois(e).»; «Il m'arrive souvent d'être mal à l'aise d'être Québécois(e).».

Langue. Enfin, les énoncés qui font référence à l'importance de la langue sont les suivants: «La langue française est une composante importante de mon identité québécoise.»; «Je me sens Québécois(e) lorsque je parle français.»; «Je suis fier(fière) de parler français.».

Identification au groupe majoritaire

Les mêmes énoncés que pour l'identification au groupe minoritaire ont été utilisés pour mesurer ce concept, sauf qu'ils ont été adaptés de façon à faire référence à l'identification au groupe majoritaire.

Auto-identification. Les énoncés portant sur la première composante, soit l'auto-identification au groupe majoritaire, se lisent comme suit: «Dans l'ensemble, mes idées sont semblables à celles des Canadiens et des Canadiennes.»; «Dans l'ensemble, je m'identifie aux Canadiens et aux Canadiennes.».

Comportements. La seconde composante, qui fait référence à

la participation à des activités et le partage de tradition avec les membres du groupe majoritaire, a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Ma façon de vivre est très différente de celle des Canadiens et des Canadiennes.»; «Je participe à des activités culturelles qui se déroulent principalement en anglais.»; «Je fais partie de groupes et d'organisations composés presque exclusivement d'anglophones.».

Attitudes positives. Les énoncés suivants ont servi à mesurer la troisième composante qui concerne les attitudes positives envers le groupe majoritaire: «J'ai de l'attachement pour le Canada.»; «Je ressens de la fierté lorsque je pense à ce que les Canadiens et les Canadiennes ont accompli.»; «Je suis fier(fière) d'être Canadien(ne).»; «J'ai un profond sentiment d'appartenance au Canada.».

Importance de l'identité. La quatrième composante qui fait référence à la réalisation de l'importance de l'identité a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Il est désavantageux d'être catégorisé(e) comme un(e) Canadien(ne).»; «Il m'arrive souvent d'être mal à l'aise d'être Canadien(ne).»; «Il m'arrive de souhaiter qu'on oublie le fait que je suis un(e) Canadien(ne).»; «Je m'intéresse à tout ce qui touche aux traditions et aux coutumes des Canadiens et des Canadiennes.».

Langue. Enfin, les énoncés qui font référence à l'importance de la langue sont les suivants: «La langue anglaise est une composante importante de mon identité canadienne.»; «Je me sens Canadien(ne) lorsque je parle anglais.»; «Je suis

fier(fière) de parler anglais.».

Privation relative collective

Des énoncés servant à mesurer les quatre facteurs pour lesquels les membres du groupe minoritaire peuvent percevoir que leur groupe est défavorisé comparativement au groupe majoritaire ont été présentés. L'échelle de Bourhis et al. (1981) a été la principale source utilisée dans l'élaboration des énoncés.

Situation économique. La comparaison de la situation économique a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Comparativement aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise, les francophones du Québec n'ont pas le contrôle de leur économie.»; «Les francophones du Québec ont un revenu annuel moyen moins élevé que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.»; «Comparativement aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise, les francophones du Québec sont désavantagés sur le plan économique.».

Caractéristiques démographiques. Les énoncés suivants ont servi à mesurer la comparaison des caractéristiques démographiques pour lesquelles une menace à la survie du groupe serait perçue: «La diminution du pourcentage de Québécois(es) francophones par rapport aux anglophones du Canada constitue une menace pour leur survie.»; «La survie des francophones du Québec est menacée du fait qu'ils sont moins nombreux que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.»; «Le taux de natalité plus bas des femmes francophones du Québec comparativement à celui des Canadiennes de langue anglaise constitue une menace pour la

survie des francophones.».

Support institutionnel. La comparaison de la situation du groupe minoritaire par rapport à celle du groupe dominant en ce qui a trait au support institutionnel a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Les francophones du Québec ont moins de pouvoir politique au fédéral que les Canadiens et les Canadiennes de langue anglaise.»; «Les francophones du Québec sont moins bien représentés dans les ministères et les agences du gouvernement fédéral que les Canadiens et les Canadiennes de langue anglaise.»; «Il est plus difficile pour les francophones du Québec d'avoir des services dans leur langue auprès des gouvernements et agences d'autres provinces que ce ne l'est pour les Canadiens et les Canadiennes de langue anglaise auprès du gouvernement et d'agences du Québec.».

Statut social. Finalement, une dernière comparaison, soit celle concernant le statut social du groupe minoritaire à celui du groupe dominant, a été mesurée à l'aide des énoncés suivants: «Les francophones du Québec ont un statut inférieur aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.»; «Les francophones du Québec n'ont pas la même reconnaissance sociale que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.»; «Au Canada, il est plus prestigieux d'être un(e) anglophone que d'être un(e) Québécois(e) francophone.».

Chacun de ces énoncés était suivi de la mesure de la composante affective de la privation relative collective qui était formulée ainsi: «À quel point êtes-vous insatisfait(e) de

cette situation?».

Privation relative progressive collective

Les énoncés servant à mesurer la privation relative progressive collective portaient également sur les quatre facteurs de désavantage pour lesquels les membres du groupe minoritaire peuvent percevoir qu'ils sont défavorisés. Toutefois, ces énoncés ont été formulés de façon à comparer la perception de la situation présente du groupe d'appartenance à la situation passée et d'évaluer la perception de la situation future pour chacun des facteurs.

Situation économique. Pour la situation économique, les énoncés suivants ont été présentés: «Croyez-vous que la situation économique des francophones du Québec s'est améliorée au cours des vingt dernières années?»; «Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage la situation économique des francophones du Québec?».

Caractéristiques démographiques. En ce qui concerne les caractéristiques démographiques, les énoncés suivants ont été présentés: «Bien que la proportion de francophones ait diminué au cours des vingt dernières années, croyez-vous que la situation du français au Québec s'est améliorée»; «Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'assurer la survie à long terme des francophones du Québec?».

Support institutionnel. Les comparaisons en ce qui a trait au support institutionnel ont été évaluées à l'aide des énoncés suivants: «Croyez-vous que le soutien offert par les

institutions canadiennes aux francophones du Québec s'est amélioré au cours des vingt dernières années?»; «Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage le soutien offert par les institutions canadiennes aux francophones du Québec?».

Statut social. Enfin, les énoncés suivants concernant le statut social ont été présentés: «Croyez-vous que le statut social des francophones du Québec s'est amélioré au cours des vingt dernières années au Canada?»; «Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage le statut social des francophones du Québec?».

Tous ces énoncés ont été suivis d'une mesure de la composante affective qui se lit comme suit: «À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation.».

Nationalisme

Ce concept a été mesuré à l'aide d'énoncés portant sur les trois types de revendications identifiées par Balthazar (1986).

Reconnaissance du groupe. Les revendications visant la reconnaissance de la spécificité du groupe d'appartenance ont été mesurées à l'aide des énoncés suivants: «Croyez-vous que le gouvernement du Canada et celui des autres provinces devraient reconnaître officiellement que les Québécois et les Québécoises forment un peuple?»; «Croyez-vous que le Québec devrait renoncer à l'inclusion de la clause de la «société distincte» dans la constitution canadienne?»; «Croyez-vous que le gouvernement du Canada et celui des autres provinces devraient reconnaître un

statut particulier à la province de Québec?».

Autonomie et pouvoirs accrus. Les énoncés portant sur les revendications qui visent une plus grande autonomie et plus de pouvoirs sont les suivants: «Croyez-vous que le Québec devrait avoir plus d'autonomie dans les domaines qui sont de juridiction provinciale?»; «Croyez-vous que le Québec devrait pouvoir se retirer des programmes gérés par le gouvernement canadien?»; «Croyez-vous que le Québec devrait obtenir tous les pouvoirs pour lesquels il y a un dédoublement avec le fédéral?».

Indépendance politique. Finalement trois énoncés portaient sur les revendications visant l'indépendance politique: «Croyez-vous que le Québec devrait se séparer du reste du Canada tout en conservant une association économique avec celui-ci?»; «De façon générale, êtes-vous en faveur de l'indépendance du Québec?»; «Croyez-vous que le Québec devrait se séparer du reste du Canada, tout en conservant des liens politiques avec celui-ci?».

Préjugés racistes et néo-racistes

Les échelles développées par Tougas et al. (1997b) ont été utilisées pour mesurer ces concepts. Toutefois, le terme «immigrants» a été ajouté à chacun des énoncés formant ces échelles.

Préjugés racistes. Afin de mesurer les préjugés racistes, les énoncés suivants ont été présentés: «Les immigrants des minorités visibles ont les aptitudes requises pour réussir dans notre système.»; «Les immigrants des minorités visibles ont le potentiel pour bien réussir au Québec.»; «Règle générale, les

immigrants des minorités visibles n'aiment pas travailler.»; «À éducation égale, les immigrants des minorités visibles peuvent être aussi compétents que les Québécois et les Québécoises de souche.»; «La drogue est un «mode de vie» pour les immigrants des minorités visibles.»; «Les immigrants des minorités visibles ne savent tout simplement pas être de bons parents.»; «Règle générale, les immigrants des minorités visibles n'ont pas les qualités requises pour occuper des postes de responsabilité.»; «Les immigrants des minorités visibles ont une bonne motivation au travail.»; «Les immigrants des minorités visibles sont des travailleurs fiables.»; «Règle générale, les immigrants des minorités visibles ne respectent pas le bien d'autrui.»; «Il est bien difficile d'apprendre aux immigrants des minorités visibles à respecter le bien d'autrui.».

Préjugés néo-racistes. Les préjugés néo-racistes ont été mesurés à l'aide des énoncés suivants: «Les Québécois et les Québécoises ne sont plus maîtres chez eux depuis l'arrivée des minorités visibles.»; «Les entreprises doivent souvent engager des immigrants des minorités visibles non qualifiés à cause de pressions sociales.»; «Au cours des dernières années, les immigrants des minorités visibles ont obtenu des gouvernements plus que ce qu'ils méritent.»; «Si les immigrants des minorités visibles ne sont pas contents de leur situation, ils n'ont qu'à retourner dans leur pays.»; «Il n'est pas juste que l'argent des payeurs de taxe serve à financer des programmes spéciaux pour les immigrants des minorités visibles.»; «Les immigrants des

minorités visibles essaient vraiment de s'intégrer lorsqu'ils arrivent au Québec.»; «Nous sommes en train de perdre nos valeurs et nos coutumes à cause du grand nombre d'immigrants des minorités visibles.»; «Les immigrants des minorités visibles ont des valeurs inadaptées à la culture québécoise.»; «Les immigrants des minorités visibles font des efforts pour s'adapter à notre mode de vie.»; «Il est difficile de dire des choses sur les immigrants des minorités visibles sans être traité(e) de raciste.»; «Les immigrants des minorités visibles qui viennent au Québec devraient changer leurs valeurs et coutumes pour être davantage en conformité avec celles des Québécois et Québécoises de souche.»; «Les immigrants des minorités visibles n'ont pas les mêmes habitudes d'hygiène que les Québécois et les Québécoises de souche.»; «La violence a envahi nos rues et nos écoles à cause des immigrants des minorités visibles.»; «Les immigrants des minorités visibles feront plus de progrès en étant patients et en ne revendiquant pas trop de changements.»; «Les demandes des immigrants des minorités visibles en termes d'égalité sont tout à fait légitimes.»; «Économiquement parlant, le Québec s'est enrichi avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.»; «Culturellement parlant, le Québec s'est enrichi avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.»; «Les immigrants des minorités visibles abusent des avantages que notre société offre.»; «L'identité des Québécois et Québécoises de souche s'est enrichie avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.»; «Les taux de chômage élevés n'ont rien à

voir avec la présence des immigrants des minorités visibles.»;
«Il est injuste que les immigrants des minorités visibles
prennent les emplois des Québécois et Québécoises de souche.».

Chapitre 3

Résultats

Cette section est divisée en deux parties. La première porte sur les analyses préliminaires et la seconde sur les analyses relatives aux hypothèses de recherche. Les données ont été analysées à l'aide du logiciel statistique STATISTICA.

Analyses préliminaires

Des statistiques descriptives ont été effectuées de façon à s'assurer que les différents concepts à l'étude se distribuent selon une courbe normale. Ces statistiques ainsi que les alphas de Cronbach pour chacun des concepts à l'étude sont présentés au Tableau 1.

Tableau 1. Statistiques descriptives et alphas de Cronbach pour chacun des concepts.

Concept ¹	Moyenne ²	Médiane ²	Écart-type	Kurtose	Assymétrie	Alpha
IDMIN	4,01	4,04	0,65	4,49	-1,86	0,91
IDMAJ	2,60	2,57	0,76	0,24	0,52	0,91
PRC	3,26	3,25	0,71	-0,29	-0,29	0,90
PRPC	2,64	2,63	0,68	0,71	-0,19	0,87
NATREC	3,99	4,01	1,04	0,48	-0,98	0,77
NATAUT	3,63	3,67	0,91	-0,31	-0,37	0,71
NATIP	3,24	3,67	1,20	-0,72	-0,44	0,75
RAC	2,25	2,25	0,75	0,66	0,73	0,91
NEORAC	3,25	3,32	0,77	-0,50	-0,13	0,92

¹IDMIN = Identification au groupe minoritaire; IDMAJ = Identification au groupe majoritaire; PRC = Privation relative collective; PRPC = Privation relative progressive collective; NATREC = Revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire; NATAUT = Revendications nationalistes visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus; NATIP = Revendications nationalistes visant l'indépendance politique; RAC = Préjugés racistes; NEORAC = Préjugés néo-racistes.

²Les scores ont été ramenés sur cinq en divisant le score total par le nombre d'énoncés ayant servi à mesurer le concept.

Dans l'ensemble, les scores à chacun des concepts ont une distribution qui se rapproche d'une courbe normale. En effet, les valeurs de kurtose et d'assymétrie se situent généralement entre -1 et +1. Toutefois, les valeurs de ces indices en ce qui concerne l'identification au groupe minoritaire révèlent que les scores ne sont pas distribués normalement. Un examen de l'histogramme de ces scores indique en effet, qu'un grand nombre de scores sont situés à la droite de la courbe. Néanmoins, cela ne constitue pas un problème important dans la mesure où aucune analyse statistique ne sera effectuée à partir de ces scores. En fait, ils seront utilisés, ainsi que ceux de l'identification au groupe majoritaire, pour former des groupes au moyen d'une analyse en grappe.

L'examen des valeurs des alphas de Cronbach indique que la cohérence interne des différents concepts atteint un niveau satisfaisant. En fait, la plupart des valeurs sont supérieures à 0,85. Seules les valeurs pour les trois types de revendications nationalistes sont inférieures à 0,80, mais sont supérieures à 0,70. Néanmoins, ces valeurs sont considérées comme acceptables puisque chacun des concepts n'a été mesuré qu'à l'aide de trois énoncés.

Des analyses ont été effectuées dans le but de s'assurer qu'il n'y a pas de différence significative entre les scores des répondants à chacun des concepts selon le domaine d'études et selon le sexe. Les analyses de variance montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les groupes de répondants selon

leur domaine d'étude. Pour ce qui est des différences selon le sexe, les tests-t révèlent que la seule différence entre les hommes et les femmes se situe au niveau du score moyen à l'échelle d'identification au groupe minoritaire ($t(343)=2,81$, $p<0,01$). Les femmes s'identifiant davantage aux Québécois et Québécoises ($M=4,08$) que les hommes ($M=3,85$). Malgré cette différence significative, il a été décidé que les analyses subséquentes seront effectuées en considérant les hommes et les femmes dans un seul groupe.

Formation de groupes. La dernière analyse préliminaire consiste en une analyse en grappe afin de classer les répondants selon leurs scores aux échelles d'identification au groupe minoritaire et d'identification au groupe majoritaire. En pratique, il existe une variété de solutions possibles et il n'y a pas de critères précis pour déterminer le nombre de grappes (Everitt, 1980). Toutefois, il faut que les profils des grappes soient suffisamment distincts aux plans théorique et statistique (Laroche et al, 1996). Une des façons de procéder est de former les groupes jusqu'à ce qu'à ce que les moyennes d'au moins deux groupes ne soient pas statistiquement différentes pour chacun des concepts (Everitt, 1980). Les résultats de l'analyse en grappe révèlent la présence de cinq profils bien définis qui répondent à ces critères généraux. Le Tableau 2 présente le nombre de répondants et les moyennes aux deux échelles d'identification pour chacune des grappes.

Tableau 2. Nombre et pourcentage de répondants par grappe et moyennes aux deux échelles d'identification.

Grappe	Nombre	Pourcentage	IDQ	IDC
1	130	37,6	4,04	2,84
2	7	2,0	1,88	1,80
3	48	13,9	2,80	3,52
4	110	31,8	4,35	1,88
5	51	14,7	4,03	4,04

Les répondants de la première grappe constituent 37,6% de l'échantillon total ($n=130$) et se caractérisent par une faible identification au groupe majoritaire ($M=2,84$) et une identification élevée au groupe minoritaire ($M=4,04$). La deuxième grappe n'est constituée que de 7 répondants, soit 2,0% de l'échantillon. Les répondants de cette grappe se caractérisent par une faible identification aux deux groupes ($M=1,80$ pour le groupe majoritaire et $M=1,88$ pour le groupe d'appartenance). Les répondants de la troisième grappe constituent 13,9% de l'échantillon total ($n=48$) et se caractérisent par une identification relativement élevée au groupe majoritaire ($M=3,52$) et une identification au groupe minoritaire relativement faible ($M=2,80$). La quatrième grappe est constituée de 110 répondants, soit 31,8% de l'échantillon. Les répondants de cette grappe se caractérisent par une faible identification au groupe majoritaire ($M=1,88$) et une très forte identification au groupe minoritaire ($M=4,35$). Finalement, les

répondants de la cinquième grappe constituent 14,7% de l'échantillon total ($n=51$) et se caractérisent par une identification élevée au groupe dominant ($M=4,04$) et une identification élevée au groupe d'appartenance ($M=4,03$).

À la lumière de ces résultats, il est possible de classer les répondants selon les différentes catégories d'acculturation identifiées par Berry (1989). Ainsi, le premier groupe est constitué d'individus qui adoptent une stratégie de séparation. Les individus du deuxième groupe se retrouvent dans la catégorie marginalisation. Le troisième groupe est constitué d'individus qui adoptent la stratégie d'assimilation. Les individus du quatrième groupe se retrouvent, comme les individus du premier groupe, dans la catégorie séparation. Enfin, le cinquième groupe est constitué d'individus qui adoptent la stratégie d'intégration. Il faut cependant noter que les individus dans la catégorie marginalisation ne seront pas inclus dans les analyses relatives aux hypothèses étant donné leur petit nombre. De plus, deux groupes adoptant la stratégie séparation seront formés; le premier étant constitué d'individus «moyennement séparés» et le second groupe de personnes «fortement séparées». La formation de ces deux groupes se justifie à la suite des analyses de variance à une dimension effectuées pour chacune des échelles d'identification selon la catégorie d'acculturation. De fait, ces analyses révèlent que les moyennes aux échelles d'identification des deux groupes d'individus de la catégorie séparation sont statistiquement différentes avec un seuil de

probabilité de 0,05.

Analyses relatives aux hypothèses de recherche

Hypothèse 1. La première hypothèse stipule que l'accord avec les trois types de revendications nationalistes varie selon la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire. Cette hypothèse a été évaluée à l'aide d'une analyse de variance à deux dimensions, la catégorie d'acculturation étant l'un des facteurs et les trois types de revendications nationalistes (mesures répétées) étant l'autre facteur. Les moyennes sont présentées au Tableau 3.

Tableau 3. Moyennes et écarts-types aux trois échelles de revendications nationalistes selon le groupe d'acculturation.

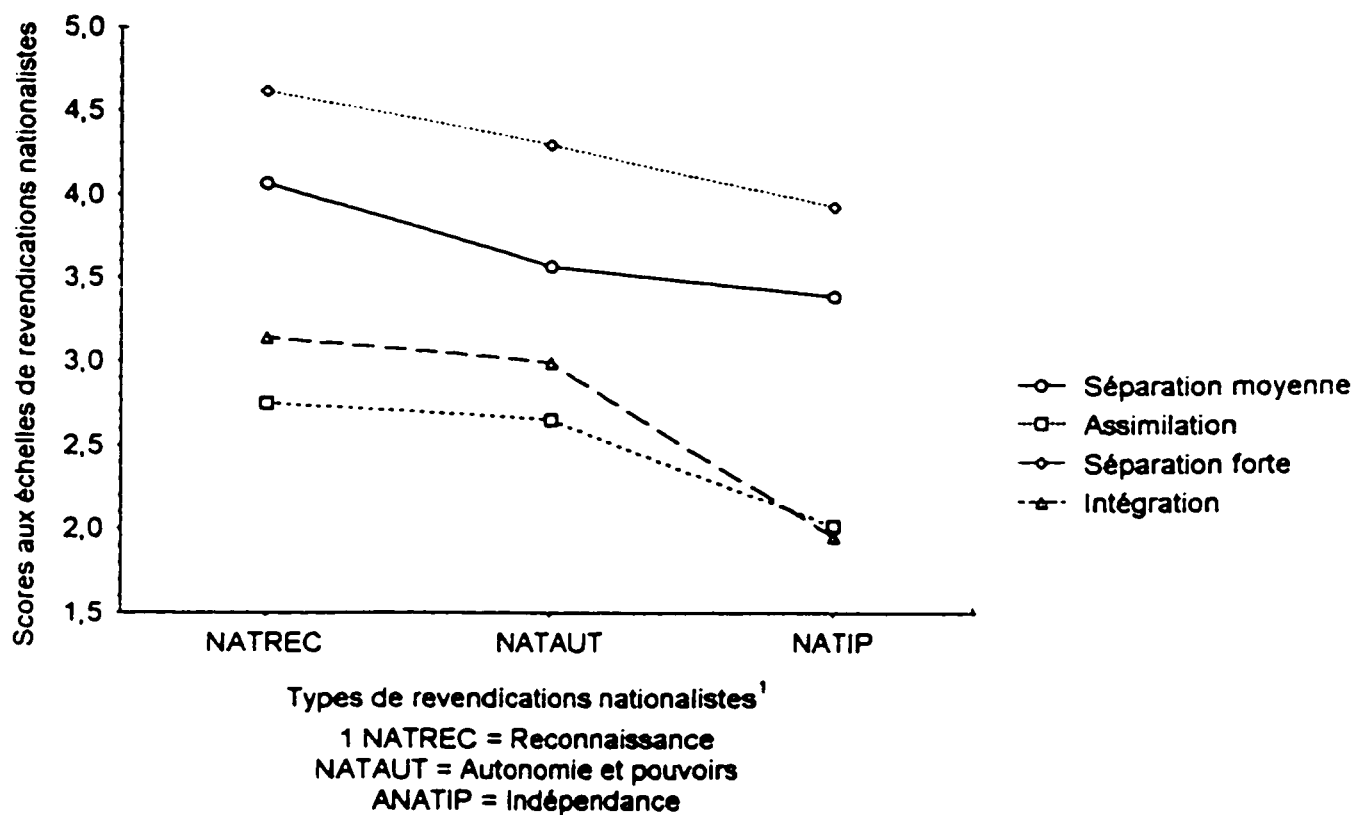
Groupe d'acculturation	NATREC	NATAUT	NATIP ⁱ
Séparation forte	4,62 (0,49)	4,29 (0,58)	3,92 (0,73)
Séparation moyenne	4,07 (0,81)	3,57 (0,67)	3,39 (1,01)
Intégration	3,15 (1,10)	2,99 (1,01)	1,96 (1,21)
Assimilation	2,75 (1,32)	2,65 (0,93)	2,02 (1,09)

ⁱNATREC = Revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire; NATAUT = Revendications nationalistes visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus; NATIP = Revendications nationalistes visant l'indépendance politique.

Les résultats de l'analyse de variance confirment en partie

cette hypothèse. Ainsi, ils indiquent un effet principal de la catégorie d'acculturation ($F(3,335)=101,5, p<0,001$), un effet principal des trois types de revendications nationalistes ($F(2,670)=92,8, p<0,001$), ainsi qu'une interaction significative ($F(6,670)=5,7, p<0,001$). La Figure 1 permet d'illustrer cette interaction.

Figure 1. Illustration graphique de l'interaction entre le groupe d'acculturation et les trois types de revendications nationalistes.



Les résultats de l'analyse des effets simples révèlent des différences significatives entre les groupes d'acculturation en ce qui concerne les moyennes aux revendications visant la reconnaissance du groupe minoritaire ($F(3,335)=61,1$, $p<0,001$), une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus ($F(3,335)=62,6$, $p<0,001$), et l'indépendance politique ($F(3,335)=64,0$, $p<0,001$). Ils indiquent également des différences significatives entre les moyennes aux trois types de revendications des répondants de la catégorie séparation forte ($F(2,258)=40,8$, $p<0,001$), séparation moyenne ($F(2,218)=41,5$, $p<0,001$), intégration ($F(2,100)=45,5$, $p<0,001$), et assimilation ($F(2,94)=6,2$, $p<0,01$). Dans ce qui suit, les résultats de l'analyse des comparaisons multiples, effectuée à l'aide du test de Tukey HSD pour N inégaux, sont présentés pour les trois types de revendications et ensuite pour chaque groupe d'acculturation.

Reconnaissance du groupe minoritaire. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples montrent que les répondants de la catégorie séparation forte sont plus favorables aux revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire que ceux des trois autres groupes ($p<0,001$). Les répondants de la catégorie séparation moyenne sont aussi plus favorables à ces revendications que ceux des catégories intégration et assimilation ($p<0,001$). Finalement, il n'y a pas de différence significative entre les répondants des catégories intégration et assimilation ($p>0,05$).

Plus grande autonomie et pouvoirs accrus. Les résultats de

l'analyse des comparaisons multiples révèle un patron similaire à ceux portant sur les revendications visant la reconnaissance du groupe. Ainsi, les répondants de la catégorie séparation forte sont plus favorables aux revendications nationalistes visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus que ceux des trois autres groupes ($p < 0,001$). Les répondants de la catégorie séparation moyenne sont plus favorables à ces revendications que ceux des catégories intégration et assimilation ($p < 0,001$). Finalement, il n'y a pas de différence significative entre les répondants des catégories intégration et assimilation ($p > 0,05$).

Indépendance politique. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples révèlent un patron similaire à ceux portant sur les deux autres types de revendications. Ainsi, les répondants de la catégorie séparation forte sont plus favorables aux revendications nationalistes visant l'indépendance politique que ceux des trois autres groupes ($p < 0,001$). Les répondants de la catégorie séparation moyenne sont plus favorables à ces revendications que ceux des catégories intégration et assimilation ($p < 0,001$). Enfin, il n'y a pas de différence significative entre les répondants des catégories intégration et assimilation ($p > 0,05$).

Répondants de la catégorie séparation forte. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples montrent que les répondants de la catégorie séparation forte sont plus favorables aux revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire qu'aux deux autres types de revendications

($p < 0,001$). Ils sont également plus favorables aux revendications visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus qu'à celles visant l'indépendance politique ($p < 0,001$).

Répondants de la catégorie séparation moyenne. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples montrent que les répondants de la catégorie séparation moyenne sont plus favorables aux revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire qu'aux deux autres types de revendications ($p < 0,001$). Ils sont également plus favorables aux revendications visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus qu'à celles visant l'indépendance politique ($p < 0,05$).

Répondants de la catégorie intégration. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples montrent que les répondants de la catégorie intégration sont autant favorables aux revendications visant la reconnaissance du groupe qu'à celles visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus ($p > 0,05$). Ils sont cependant moins favorables aux revendications visant l'indépendance politique qu'aux deux autres types de revendications nationalistes ($p < 0,001$).

Répondants de la catégorie assimilation. Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples montrent que les répondants de la catégorie assimilation sont autant favorables aux revendications visant la reconnaissance du groupe qu'à celles visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus ($p > 0,05$). Ils sont cependant moins favorables aux revendications visant l'indépendance politique qu'aux deux autres types de

revendications nationalistes ($p < 0,05$).

Hypothèses 2 et 3. Les hypothèses 2 et 3 stipulent que le niveau de privation relative collective éprouvée ainsi que le niveau de privation relative progressive collective éprouvée varient selon la catégorie d'acculturation dans laquelle se situent les membres du groupe minoritaire. Ces deux hypothèses ont été évaluées simultanément à l'aide d'une analyse de variance à deux dimensions, la catégorie d'acculturation étant l'un des facteurs et les deux types de privation relative (mesures répétées) étant l'autre facteur. Les moyennes sont présentées au Tableau 4.

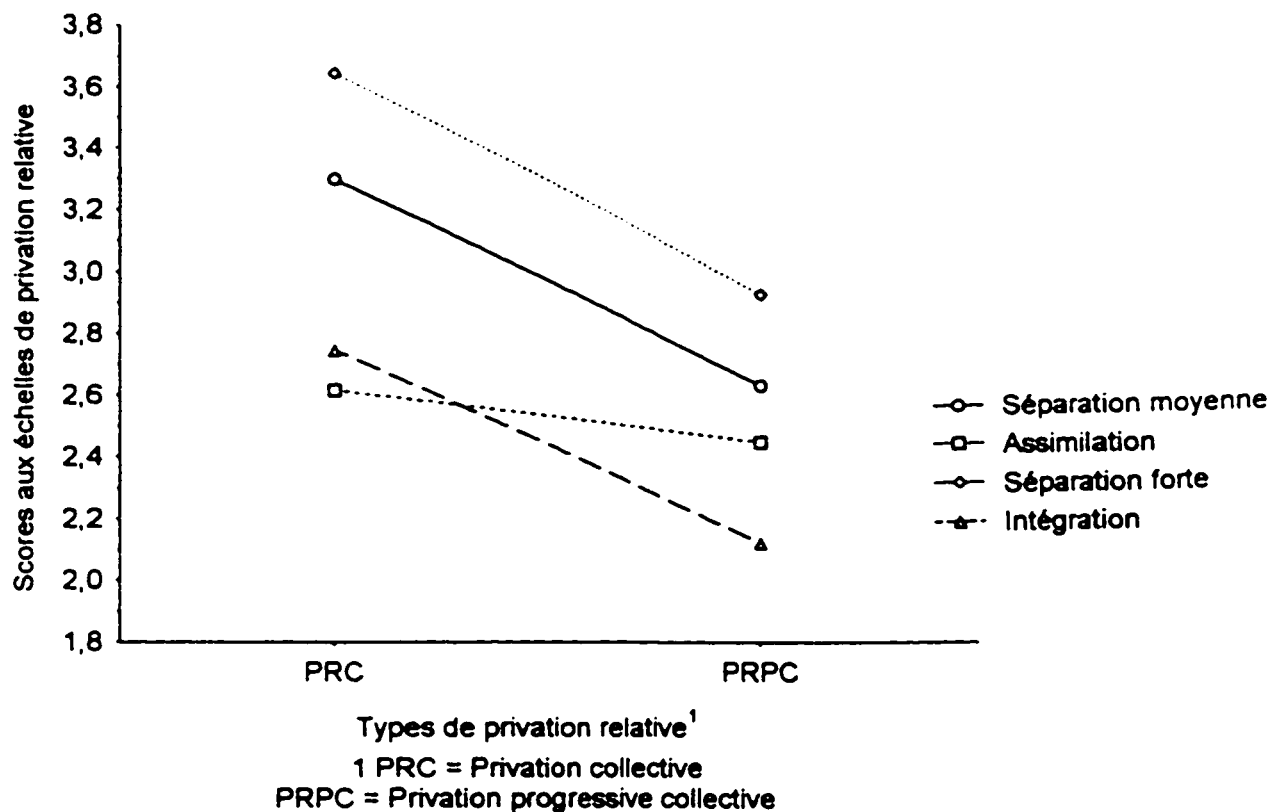
Tableau 4. Moyennes et écarts-types aux deux échelles de privation relative selon le groupe d'acculturation.

Groupe d'acculturation	PRC	PRPC
Séparation forte	3,64 (0,64)	2,93 (0,67)
Séparation moyenne	3,30 (0,52)	2,63 (0,53)
Intégration	2,61 (0,74)	2,42 (0,81)
Assimilation	2,74 (0,74)	2,18 (0,53)

PRC = Privation relative collective; PRPC = Privation relative progressive collective.

Les résultats de l'analyse de variance confirment en partie ces deux hypothèses. Ils indiquent un effet principal de la catégorie d'acculturation ($F(3,335)=44,8, p<0,001$), un effet principal des deux types de privation relative ($F(1,335)=106,9, p<0,001$), ainsi qu'une interaction significative ($F(3,335)=4,0, p<0,01$). La Figure 2 permet d'illustrer cette interaction.

Figure 2. Illustration graphique de l'interaction entre le groupe d'acculturation et les deux types de privation relative.



Les résultats de l'analyse des effets simples révèlent des différences significatives entre les groupes en ce qui concerne les moyennes à l'échelle de privation relative collective ($F(3,335)=36,8$, $p<0,001$), et à l'échelle de privation relative progressive collective ($F(3,335)=19,8$, $p<0,001$). Les résultats de l'analyse des comparaisons multiples, effectuée à l'aide du test de Tukey HSD pour N inégaux, indiquent que les répondants de la catégorie séparation forte ressentent davantage de privation relative collective que ceux des trois autres catégories ($p<0,001$). Les répondants de la catégorie séparation moyenne en ressentent également davantage que ceux des catégories intégration et assimilation ($p<0,001$). Il n'y a pas de différence significative entre les répondants des catégories intégration et assimilation ($p>0,05$).

En ce qui concerne la privation relative progressive collective, les résultats de l'analyse des comparaisons multiples révèlent que les répondants de la catégorie séparation forte ressentent davantage de privation relative progressive collective que ceux des trois autres catégories ($p<0,05$). Les répondants de la catégorie séparation moyenne n'en ressentent pas davantage que ceux de la catégorie intégration ($p>0,05$), mais en ressentent plus que les répondants de la catégorie assimilation ($p<0,001$). Enfin, il n'y a pas de différence significative entre les répondants des catégories intégration et assimilation ($p>0,05$).

Les résultats de l'analyse des effets simples indiquent également des différences significatives entre les moyennes aux

deux types de privation relative des répondants de la catégorie séparation forte ($F(1,109)=95,2$, $p<0,001$), séparation moyenne ($F(1,129)=120,7$, $p<0,001$), et assimilation ($F(1,50)=20,7$, $p<0,001$). Ainsi, les répondants de ces trois catégories ressentent davantage de privation relative collective que de privation relative progressive collective. Il n'y pas de différence significative entre les moyennes aux deux types de privation relative des répondants de la catégorie intégration ($F(1,47)=1,2$, $p>0,05$).

Hypothèse 4. La quatrième hypothèse stipule que les individus éprouvant de la double privation relative (collective et progressive collective) seront plus favorables aux trois types de revendications nationalistes que ceux qui n'éprouvent qu'un seul type de privation relative. Ces derniers seront plus favorables aux trois types de revendications nationalistes que les personnes qui n'éprouvent aucune privation relative. Cette hypothèse a été évaluée à l'aide d'une analyse à trois dimensions, les deux premiers facteurs correspondant aux deux types de privation relative pour lesquels deux groupes ont été formés en divisant l'échantillon à la médiane et le dernier facteur étant les trois types de revendications nationalistes (mesures répétées). Les moyennes sont présentées au Tableau 5.

Tableau 5. Moyennes et écarts-types aux trois types de revendications nationalistes selon le niveau de privation relative collective et le niveau de privation relative progressive collective.

Niveau de PRC	Niveau de PRCP	NATREC	NATAUT	NATIP ⁱ
Bas	Bas	3,46 (1,25)	3,28 (0,96)	2,76 (1,35)
Bas	Élevé	3,74 (0,99)	3,31 (0,91)	2,96 (1,08)
Élevé	Bas	4,29 (0,66)	3,85 (0,72)	3,65 (1,03)
Élevé	Élevé	4,49 (0,71)	4,06 (0,74)	3,62 (1,02)

ⁱPRC = privation relative collective; PRCP = Privation relative progressive collective; NATREC = Revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire; NATAUT = Revendications nationalistes visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus; NATIP = Revendications nationalistes visant l'indépendance politique.

Les résultats de l'analyse de variance infirment cette hypothèse. Ils indiquent que seuls les effets principaux de la privation relative collective ($F(1,335)=69,4$, $p<0,001$) et des trois types de revendications nationalistes ($F(2,670)=106,8$, $p<0,001$) sont significatifs. Ainsi, quelque soit le type de revendications nationalistes considérées, les individus qui ressentent de la privation relative collective sont plus favorables à celles-ci ($M=4,01$) que ceux qui en ressentent peu ($M=3,25$). L'analyse des comparaisons multiples montre également que quelque soient les niveaux de privation relative collective

et de privation relative progressive collective, les individus sont plus favorables aux revendications visant la reconnaissance du groupe qu'aux deux autres types de revendications ($p < 0,001$). Ils sont également plus favorables aux revendications visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus qu'à celles visant l'indépendance politique ($p < 0,001$)

Hypothèses 5 et 6. Les deux dernières hypothèses stipulent d'une part que les personnes plus favorables aux revendications nationalistes auront plus de préjugés racistes et néo-racistes que les personnes moins favorables, et d'autre part que les personnes auront en général plus de préjugés néo-racistes que de préjugés racistes traditionnels. Afin d'évaluer ces hypothèses, une analyse de variance à quatre dimensions a été effectuée, les trois premiers facteurs correspondant aux trois types de revendications nationalistes pour lesquels deux groupes ont été formés en divisant l'échantillon à la médiane, et le dernier facteur étant les deux types de préjugés (mesures répétées). Les moyennes sont présentées au Tableau 6.

Tableau 6. Moyennes et écarts-types aux deux échelles de préjugés racistes selon les niveaux d'accord avec les différentes revendications nationalistes.

NATREC	NATAUT	NATIP	RAC	NEORAC ⁱ
Bas	Bas	Bas	2,16 (0,71)	3,09 (0,79)
Bas	Bas	Élevé	2,26 (0,51)	3,24 (0,58)
Bas	Élevé	Bas	2,24 (0,56)	3,23 (0,55)
Bas	Élevé	Élevé	2,43 (0,99)	3,37 (0,84)
Élevé	Bas	Bas	2,10 (0,72)	3,01 (0,83)
Élevé	Bas	Élevé	2,41 (0,69)	3,57 (0,55)
Élevé	Élevé	Bas	2,46 (0,89)	3,58 (0,94)
Élevé	Élevé	Élevé	2,26 (0,74)	3,28 (0,74)

ⁱNATREC = Revendications nationalistes visant la reconnaissance du groupe minoritaire; NATAUT = Revendications nationalistes visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus; NATIP = Revendications nationalistes visant l'indépendance politique; RAC = Préjugés racistes; NEORAC = Préjugés néo-racistes.

Les résultats de l'analyse de variance infirment l'hypothèse 5, mais confirment l'hypothèse 6. Ainsi, ils indiquent que seul l'effet principal des deux types de préjugés est significatif ($F(1,331)=1236,4$, $p<0,001$). Selon ces résultats, quelque soient les niveaux d'accord avec les différentes revendications

nationalistes, les répondants ont à l'égard des immigrants des minorités visibles plus de préjugés néo-racistes ($\underline{M}=3,29$) que de préjugés racistes traditionnels ($\underline{M}=2,28$).

Chapitre 4

Discussion

Dans la présente section, les résultats obtenus sont examinés et discutés. Pour ce faire, un bref résumé des résultats est présenté pour chacun des liens évalués ainsi que la portée théorique et pratique de ces résultats. Il est important de souligner que la discussion porte avant tout sur le nationalisme d'un groupe minoritaire, et plus spécifiquement sur le nationalisme de francophones du Québec de niveau collégial.

Double identité et revendications nationalistes

Mentionnons en premier lieu que l'analyse en grappe a permis de former cinq groupes distincts selon l'identification à son groupe d'appartenance et l'identification au groupe majoritaire. Ainsi, les participants ont été regroupés dans les catégories d'acculturation suivantes: séparation forte, séparation moyenne, intégration, assimilation et marginalisation. Les individus du cinquième groupe n'ont pas été inclus dans les analyses en raison de leur petit nombre. Comme le note Sabatier et Berry (1994), le faible nombre de personnes dans cette catégorie a également été observé dans de nombreuses études portant sur l'acculturation des membres de groupes d'immigrants. En fait, la marginalisation est, de toutes les stratégies, celle qui est la moins adoptée par les membres de groupes minoritaires (Sabatier & Berry, 1994).

La mesure de la double identité d'un groupe minoritaire qui revendique des changements constitue dans la présente étude une amélioration des mesures utilisées auparavant. Par exemple, contrairement à l'étude de Brand et al. (1994) dans laquelle les répondants devaient indiquer s'ils se considéraient Écossais,

Britanniques ou l'un ou l'autre, la double identité a été mesurée dans la présente étude à l'aide de plusieurs composantes identifiées par Phinney (1990, 1992). Il s'agit donc d'une mesure plus exhaustive de l'identité que celle utilisée par Laroche et al (1996) dans laquelle les énoncés portant sur l'usage de la langue dans différentes situations intergroupes étaient surreprésentés.

En résumé, les résultats de l'analyse en grappe effectuée dans cette étude confirment, tout comme les études antérieures, qu'il existe différentes catégories d'acculturation selon l'identification au groupe minoritaire et l'identification au groupe majoritaire. Il ressort de ces résultats que l'étude des catégories d'acculturation est particulièrement pertinente dans le cadre d'un travail portant sur l'identité d'un groupe minoritaire qui demande des changements politiques. À cet effet, il serait intéressant dans des études ultérieures de faire une analyse plus fine en formant des sous-groupes dans les différentes catégories d'acculturation de façon à avoir un portrait encore plus complet du lien entre cette double identification et les revendications nationalistes.

Par exemple, selon Moghaddam (1992), une distinction devrait être faite dans la catégorie d'acculturation marginalisation entre les individus qui rejettent les deux cultures (d'origine et d'accueil) et ceux qui ne manifestent aucune orientation particulière. De la même façon, il serait possible d'établir une distinction dans la catégorie séparation entre les individus qui

valorisent fortement leur groupe d'appartenance tout simplement pour une question d'identité personnelle et ceux qui attachent une valeur de promotion sociale du groupe et voient la cohésion de ce dernier comme un moyen d'améliorer leur sort (Sabatier & Berry, 1994).

L'étude des catégories d'acculturation dans le cadre du nationalisme est d'autant plus pertinente que les résultats montrent l'importance de considérer la double identification pour évaluer l'accord avec des revendications nationalistes. Les résultats ont révélé qu'il existe une certaine gradation de l'accord avec les revendications selon la catégorie d'acculturation. En effet, un même patron de résultats se dégage pour les trois types de revendications nationalistes, à savoir celles visant la reconnaissance du groupe minoritaire, celles visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus et, finalement celles visant l'indépendance politique. Ainsi, les personnes les plus favorables à de telles revendications sont celles qui sont fortement séparées, suivies de celles moyennement séparées, et finalement de celles faisant partie des groupes d'acculturation intégration et d'assimilation. Il n'y a pas de différence significative entre ces deux derniers groupes d'individus.

Ces résultats corroborent donc en partie le lien déjà établi dans l'étude de Abrams (1990) entre l'identité au groupe minoritaire et le nationalisme. En effet, cet auteur avait observé que plus une personne s'identifie à son groupe

d'appartenance, plus elle est favorable à des revendications nationalistes. Cependant, le fait de considérer l'identification au groupe majoritaire permet de qualifier ce lien. De fait, lorsque l'identification au groupe majoritaire est aussi importante que celle au groupe minoritaire (catégorie intégration) ou plus importante (catégorie assimilation), les personnes sont moins favorables aux revendications nationalistes que celles fortement et moyennement séparées. Ainsi, l'identification au groupe majoritaire agit comme variable modératrice sur le lien entre l'identification au groupe minoritaire et les revendications nationalistes. En fait, les résultats de la présente étude permettent d'illustrer le dualisme de l'identification à son groupe d'appartenance et de l'identification au groupe majoritaire auquel sont souvent confrontés les membres d'un groupe minoritaire.

En résumé, dans le cadre d'un mouvement nationaliste, il est important de tenir compte de l'identification au groupe majoritaire puisque celle-ci, de pair avec l'identification au groupe d'appartenance, peut nous permettre d'évaluer dans quelle mesure les personnes appuient les revendications mises de l'avant par les membres du groupe minoritaire. Il serait intéressant dans des études ultérieures d'évaluer le lien entre la double identité et d'autres types de stratégies (par exemple, la créativité sociale) également utilisées par les membres du groupe minoritaire pour obtenir une identité sociale positive.

Par ailleurs, les résultats ont également permis de vérifier

que les trois types de revendications semblent présenter une gradation au niveau de l'importance de leurs enjeux en termes de changements structurels et politiques comme le suggère Balthazar (1986). En effet, les résultats ont révélé que les personnes des catégories séparation forte et moyenne sont plus favorables aux revendications visant la reconnaissance du groupe minoritaire, suivies des revendications visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus, et finalement des revendications visant l'indépendance politique. Les individus des catégories intégration et marginalisation sont également moins favorables aux revendications visant l'indépendance politique, mais il n'y a pas de différence entre l'accord avec les deux autres types de revendications.

Ces résultats indiquent l'importance de considérer les différentes catégories de revendications mises de l'avant par les membres du groupe minoritaire. En effet, une des raisons, en plus de celle concernant la mesure même de l'identité, pouvant expliquer le faible lien entre l'identité et le nationalisme dans l'étude de Abrams (1990) est la mesure du nationalisme qu'il a utilisée. De fait, cette mesure ne portait que sur deux types de revendications, soit celles visant une plus grande autonomie et des pouvoirs accrus, et celles visant l'indépendance politique. Il n'est donc pas tout à fait surprenant, compte tenu de l'importance des enjeux de ces revendications, d'observer un lien plutôt faible. L'introduction d'une catégorie de revendications plus modérées telles que les revendications visant la

reconnaissance du groupe minoritaire et, surtout, l'utilisation de statistiques permettant d'évaluer le lien entre l'identité et les trois types de revendications donnent un portrait plus juste de ce lien. En effet, considérer les trois types de revendications séparément permet non seulement d'observer une gradation de l'accord, mais également d'évaluer le lien entre la double identité et chacun de ces trois types de revendications.

Double identité, privation relative collective et privation relative progressive collective

Les résultats montrent qu'il existe un lien entre les deux types de privation, soit la privation relative collective et la privation relative progressive collective, et la stratégie d'acculturation dans laquelle se situent les individus. En ce qui concerne le niveau de privation relative collective éprouvée, les résultats ont permis de constater que les personnes qui ressentent le plus de privation relative collective sont celles de la catégorie séparation forte, suivies de celles de la catégorie séparation moyenne, et finalement de celles faisant partie des groupes d'acculturation intégration et d'assimilation. Il n'y a pas de différence significative entre ces deux derniers groupes d'individus.

Ces résultats corroborent donc en partie le lien déjà établi dans des études où il avait été observé que plus les individus s'identifient à leur groupe d'appartenance, plus ils éprouvent de la privation relative collective (Abrams, 1990; Veilleux, 1989). Toutefois, le fait de considérer l'identification au groupe

majoritaire permet de nuancer le lien entre l'identification à son groupe d'appartenance et la privation relative collective. De fait, lorsque l'identification au groupe majoritaire est aussi importante que celle se faisant à l'endroit du groupe minoritaire (catégorie intégration) ou plus importante (catégorie assimilation), les personnes ressentent moins de privation relative collective que celles fortement et moyennement séparées. Ainsi, l'identification au groupe majoritaire agit comme variable modératrice sur le lien entre l'identification au groupe minoritaire et le niveau de privation relative collective éprouvée.

Les mêmes conclusions s'appliquent au lien entre la double identité et la privation relative progressive collective. Les résultats ont en effet révélé que la privation relative progressive collective est également reliée, dans une moins forte mesure que la privation relative collective, à la stratégie d'acculturation dans laquelle se situent les individus. Ainsi, les personnes qui ressentent le plus de privation relative progressive collective sont celles de la catégorie séparation forte. Les individus de la catégorie séparation moyenne ne ressentent pas plus de privation relative collective que ceux de la catégorie intégration, mais en ressentent davantage que ceux de la catégorie assimilation. Enfin, il n'y a pas de différence significative entre les individus des catégories intégration et assimilation.

Par ailleurs, les résultats révèlent la pertinence théorique

de considérer les deux types de privation relative. En effet, les individus dans les différentes catégories d'acculturation, sauf ceux de la catégorie intégration, ressentent davantage de privation relative collective que de privation relative progressive collective. Il semble donc que la perception des inégalités entre le groupe d'appartenance et le groupe majoritaire est une plus grande source d'insatisfaction que la perception que la situation du groupe ne s'est pas suffisamment améliorée au cours des dernières années et qu'elle ne s'améliorera pas dans le futur.

Double privation relative et revendications nationalistes

Contrairement à l'hypothèse stipulant que la double privation relative (collective et progressive collective) permettrait de mieux rendre compte de l'accord avec les trois types de revendications nationalistes, les résultats ont montré que seule la privation relative collective est liée à cet accord. Ces résultats confirment donc ceux d'études antérieures où le lien entre ce concept et le nationalisme avait été établi (Abrams, 1990; Brand et al, 1994; Guimond & Dubé-Simard, 1993). C'est donc dire que la perception des inégalités entre le groupe d'appartenance et le groupe dominant et l'insatisfaction qui en résulte sont reliées aux trois types de revendications nationalistes. Les personnes qui éprouvent de la privation relative collective sont plus favorables aux revendications que celles qui ressentent peu de privation.

Il est important de faire ressortir qu'un des aspects

innovateurs de cette recherche est l'introduction d'énoncés, basés sur le concept de la vitalité ethnolinguistique, qui permettent une meilleure explication du lien entre la privation relative collective et les revendications nationalistes. Les résultats des analyses préliminaires montrent la pertinence d'ajouter ces énoncés. Par exemple, le coefficient de corrélation entre la privation relative collective et les trois types de revendications est de 0,51 dans la présente étude. Ce coefficient est supérieur à celui observé dans l'étude de Abrams (1990) et à celui dans l'étude de Guimond et Dubé-Simard (1983). D'ailleurs, si l'on considère seulement les énoncés portant sur la situation économique dans la présente étude, on remarque que la corrélation avec le nationalisme n'est plus que de 0,38.

Ainsi donc, le fait de considérer des facteurs autres que l'aspect économique comme les caractéristiques démographiques, le statut social, et le support institutionnel, permet de mieux comprendre le lien entre la privation relative collective et le nationalisme. D'après les résultats, il semble que la situation économique du groupe d'appartenance puisse être reliée à l'appui à des revendications nationalistes, mais d'autres facteurs doivent également être considérés.

L'ajout d'énoncés autres que ceux portant sur la situation économique permet également d'expliquer que certains groupes minoritaires revendiquent des changements, bien qu'ils soient mieux nantis que la majorité sur le plan économique. Par exemple, bien que les Catalans soient en meilleure posture

économique que les autres groupes ethniques en Espagne, ils ont voté aux dernières élections espagnoles pour un parti politique qui revendique des changements et vise l'indépendance politique de la Catalogne.

En résumé, l'ajout d'énoncés portant sur les différents facteurs de vitalité ethnolinguistique (caractéristiques démographiques, support institutionnel et statut social) identifiés par Giles et al. (1977) permet l'utilisation d'une mesure plus exhaustive du concept de privation relative collective que celles utilisées précédemment par Abrams (1990) et Guimond et Dubé-Simard (1983). Le fait d'introduire des énoncés mesurant ces différents facteurs donne un meilleur portrait de l'importance de la privation relative collective dans l'émergence d'attitudes ou d'actions visant le changement social, dont les revendications nationalistes.

Les résultats ont montré que la privation relative progressive collective n'est pas reliée à l'accord avec les revendications nationalistes. Ces résultats sont similaires à ceux de l'étude de Geschwender et Geschwender (1973) dans laquelle la privation relative progressive collective n'était pas reliée à trois types de revendications du mouvement des droits civils des Noirs Américains. Ainsi, dans la présente étude, la perception de l'amélioration de la situation de son groupe et le pessimisme quant à l'amélioration future de la situation ne semblent pas être reliés à l'accord avec les revendications nationalistes.

Il faut cependant noter que le concept de privation relative progressive collective a fait l'objet de très peu d'études empiriques et l'instrument de mesure développé dans la présente étude peut être considéré comme une première tentative. Il serait possible d'améliorer cet instrument de mesure, ce qui pourrait alors mener à des résultats différents. Ainsi, plusieurs des énoncés étaient rédigés en termes d'amélioration future (par exemple, «Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'assurer la survie à long terme des francophones du Québec?»). Or il semble d'après les résultats d'études portant sur la privation relative collective que les gens ont tendance à être plutôt optimistes par rapport aux perspectives d'avenir (Folger, Rosenfield, & Rheume, 1983; Folger, Rosenfield, Rheume, & Martin, 1983). D'où la possibilité que ce type de mesure fasse en sorte d'affaiblir le lien entre le niveau de privation relative ressentie et l'accord avec des revendications nationalistes.

En résumé, les résultats de la présente étude permettent de suggérer que les deux cadres théoriques utilisés, soit celui de la théorie de l'identité sociale et de la privation relative collective, sont complémentaires. Ils permettent de mieux cerner les raisons qui motivent les individus à appuyer des revendications nationalistes et donnent un meilleur portrait des conditions sous-jacentes à l'émergence d'un tel mouvement. Dans les recherches futures, il serait intéressant de voir le lien entre l'interaction de la double identité avec la privation

relative collective et les revendications nationalistes. Dans ce qui suit, la discussion porte sur le deuxième but de l'étude, soit l'évaluation du lien entre les revendications nationalistes et les réactions aux immigrants des minorités visibles.

Revendications nationalistes et préjugés racistes

Les résultats concernant le lien entre les revendications nationalistes et les préjugés racistes ont montré que, contrairement à ce qui était postulé, les personnes plus favorables aux revendications n'ont pas plus de préjugés racistes et néo-racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles que celles moins favorables. Selon ces résultats, la catégorisation sociale, qui est le processus à la base des différentes stratégies pouvant être utilisées par les membres d'un groupe minoritaire, et dont font partie les revendications nationalistes, ne semble pas mener à un rejet des immigrants des minorités visibles.

La principale raison pouvant être avancée pour expliquer cette absence de lien est qu'il se peut que de demander aux répondants d'évaluer un groupe d'individus autre que celui pour lequel il y a une forte compétition mène à ces résultats. En effet, les revendications nationalistes ayant pour but d'améliorer la situation du groupe d'appartenance par rapport au groupe majoritaire, elles impliquent une compétition entre les deux groupes. Or les étudiants de niveau collégial ne sont pas en compétition directe avec les immigrants des minorités visibles. Des études tendent d'ailleurs à montrer que le lien

entre l'identité sociale et le favoritisme intragroupe est plus élevé lorsqu'on observe de la compétition entre les groupes (Kelly, 1988; 1990).

Selon les résultats de ces études, plus la compétition entre deux groupes est élevée, plus les chances que les individus rejettent les membres de l'autre groupe sont élevées. Ainsi, si les préjugés avaient porté sur les membres du groupe majoritaire (les anglophones du Canada) les résultats auraient peut être été différents. Les résultats auraient peut être révélé que les personnes plus nationalistes ont tendance à avoir plus de préjugés à l'endroit des membres de ce groupe que celles qui sont moins favorables au nationalisme.

Par ailleurs, les résultats ont montré que les personnes, qu'elles soient d'accord ou non avec les revendications nationalistes, ont plus de préjugés néo-racistes à l'endroit des immigrants des minorités visibles que de préjugés racistes traditionnels. Ces résultats corroborent donc ceux observés dans l'étude de Tougas et al (1997b) et semblent confirmer le fait que les personnes ont maintenant plus de préjugés néo-racistes que de préjugés traditionnels. De fait, les préjugés néo-racistes permettraient de rejeter les immigrants des minorités visibles à partir de justifications socialement acceptables qui sont basées sur l'atteinte à des valeurs sociales fondamentales comme l'égalité des chances et le principe du mérite. Ainsi, les immigrants des minorités visibles ne seraient plus perçus comme génétiquement inférieurs, mais comme des profiteurs d'un système

qui leur est injustement favorable.

Finalement, soulignons que le racisme est davantage présent en périodes de difficultés économiques (Meloan, Hagendoorn, Raaijmakers, & Visser, 1988). Or la région de Montréal connaît présentement de grandes difficultés économiques; départ des sièges sociaux vers d'autres grandes villes, taux de chômage important, augmentation de la pauvreté, etc. L'arrivée des immigrants des minorités visibles peut donc représenter une menace importante pour une population qui essaie de s'adapter à ces conditions difficiles. Il serait important, comme le suggèrent les récents sondages et études (Les associés de recherche Ekos, 1992, 1994; Pettigrew & Meertens, 1995) d'évaluer le rôle des questions touchant l'économie et la préservation de l'identité nationale dans les réactions envers les immigrants des minorités visibles au Québec et au Canada.

Conclusion

Cette recherche avait comme objectif principal de mieux saisir le phénomène du nationalisme. L'étude de ce phénomène est particulièrement pertinente dans le contexte mondial actuel. En effet, avec la mondialisation de l'économie et de la culture on devrait s'attendre à ce que les différences culturelles soient atténuées et qu'elles soient de moins en moins importantes pour les individus. Or s'il est vrai qu'on observe une certaine uniformité culturelle transcendant les spécificités des groupes, il n'en demeure pas moins que certaines différences demeurent. En fait, il semble que les plus petites différences sont maintenant accentuées et jouent un rôle important au niveau du maintien d'une identité culturelle distincte.

Ce phénomène s'observe particulièrement dans différents pays où la population est constituée de deux ou plusieurs groupes ethniques, dont l'un forme une majorité généralement plus favorisée que le ou les groupes minoritaires. Cette situation a donné lieu à des revendications des groupes minoritaires visant, entre autres, la reconnaissance de leur spécificité par le groupe majoritaire. À ces revendications se sont ajoutées celles qui visent à obtenir plus de pouvoirs et d'autonomie au sein du pays et parfois l'indépendance politique. Au cours des dernières années, ces mouvements, loin de disparaître, semblent de plus en plus importants et les gouvernements de plusieurs pays doivent maintenant composer avec les demandes de ces groupes.

C'est donc dans le but d'identifier les facteurs qui amènent

les membres d'un groupe minoritaire à appuyer des revendications nationalistes, que cette recherche a été entreprise. Pour ce faire, elle a été menée auprès de francophones du Québec. En effet, le mouvement nationaliste québécois est un élément important avec lequel le gouvernement canadien doit transiger. Les revendications nationalistes des Québécois font partie intégrante des relations entre le gouvernement fédéral et les provinces et elles peuvent être des sources de conflits entre les différents paliers gouvernementaux et au sein même de la population. Il est donc pertinent d'essayer d'en évaluer certains tenants et aboutissants psychologiques pour arriver à une meilleure compréhension du phénomène.

Afin de déterminer quelles sont les variables qui permettent d'expliquer pourquoi les individus appuient des revendications nationalistes, la présente étude s'est inspirée de deux théories importantes du changement social, à savoir la théorie de la privation relative et la théorie de l'identité sociale. La première est utilisée pour expliquer pourquoi les individus favorisent des revendications visant le changement social. La seconde se veut un cadre explicatif plus général des relations intergroupes. L'argumentation théorique présentée ainsi que les résultats obtenus révèlent la pertinence et la complémentarité de ces deux théories dans l'explication du mouvement nationaliste d'un groupe minoritaire.

La théorie de l'identité sociale a également été utilisée pour expliquer le lien possible entre le nationalisme et les

réactions aux immigrants des minorités visibles. Les résultats ont permis de montrer que le fait d'être favorable à des revendications nationalistes ne semble pas être relié à des préjugés racistes et néo-racistes. Il s'agit de la première étude empirique qui a permis d'évaluer le lien maintes fois suggéré entre le nationalisme et le racisme et des recherches ultérieures seront nécessaires dans le but d'avoir une meilleure compréhension de ces deux phénomènes.

Il faut également ajouter que les préjugés néo-racistes semblent avoir remplacé les préjugés racistes traditionnels. Ces résultats montrent l'importance de poursuivre des études sur le racisme dans le but de bien circonscrire le phénomène et de suggérer des moyens d'enrayer ce type de préjugés. À cet effet, Bourhis, Gagnon et Moïse (1994) proposent qu'il est possible d'atténuer les préjugés et les stéréotypes en agissant directement sur les processus cognitifs en jeu.

À titre d'exemple, il est possible de mentionner le potentiel de la coopération intergroupe (Brewer & Miller, 1984). Celle-ci a pour effet de réduire le caractère saillant des catégories «eux/nous» et peut inciter les personnes à se concevoir en tant que membres d'un seul groupe (Brown & Turner, 1981; Doise, 1976). La coopération peut stimuler la formation d'une catégorie commune «nous», qui suscite des perceptions plus positives des membres de l'autre groupe, et partant, permet de réduire les préjugés et les stéréotypes.

Un dernier point qu'il est important de souligner concerne

l'échantillon de recherche utilisé dans cette étude, à savoir une population étudiante de niveau collégial. En fait, les conclusions et la généralisation externe des résultats sont quelque peu limitées par le choix de cette population, particulièrement en ce qui concerne la formation des grappes selon l'identification au groupe minoritaire et l'identification au groupe majoritaire. En effet, il est possible de croire que les grappes n'auraient pas été les mêmes auprès de populations plus âgées. De plus, les sondages d'opinion montrent que l'accord avec les revendications nationalistes n'est pas le même selon la cohorte d'âge dans laquelle se trouve les individus; l'appui étant plus fort chez les plus jeunes. Il serait donc particulièrement important de poursuivre l'étude du nationalisme et du racisme auprès de populations qui diffèrent au niveau de l'âge.

Il faut également ajouter que l'étude ayant été menée auprès d'étudiants francophones dont les parents sont nés au Canada, un important segment de la population collégiale n'a pas été pris en compte, à savoir la population anglophone et allophone du Québec. Il serait particulièrement intéressant d'étudier les liens présentés dans cette étude afin d'évaluer les similitudes et les différences entre leurs réactions et celles des Québécois francophones. En effet, on peut se demander si les représentants de ces communautés s'identifient au groupe minoritaire ou au groupe majoritaire, s'ils éprouvent ou non de la privation relative, s'ils appuient les revendications nationalistes. En

d'autres mots, les études subséquentes pourraient permettre de déterminer les similitudes et les différences entre ces différentes populations en ce qui concerne les divers liens qui ont été évalués dans la présente étude.

De la même façon, il serait également intéressant d'effectuer des recherches auprès d'autres groupes minoritaires comme les Catalans, les Basques ou les Écossais, afin de déterminer les différences et les ressemblances de ces mouvements nationalistes. En effet, bien qu'ils aient souvent des buts similaires, les mouvements nationalistes résultent d'une situation et d'une histoire propres à chacun des groupes minoritaires.

Références

- Abrams, D. (1990). Political identity: Relative deprivation, social identity and the case of Scottish nationalism. Economic and Social Research Council 16-19 Initiative Occasional Paper no. 24. London: Social Statistics Research Unit, City University.
- Allen, V.L., & Walder, D.A. (1975). Categorisation, belief similarity, and intergroup discrimination. Journal of Personality and Social Psychology, 32, 971-977.
- Andujo, E. (1988). Ethnic identity of transethnically adopted Hispanic adolescents. Social Works, 33, 531-535.
- Applegryn, A.E.M., & Plug, C. (1980). Application of the theory of relative deprivation to occupational discrimination against women. South African Journal of Psychology, 11, 143-147.
- Balthazar, L. (1986). Bilan du nationalisme au Québec. Montréal: L'Hexagone.
- Balthazar, L. (1994). Les nombreux visages du nationalisme au Québec. In A.G. Gagnon (Ed.), Québec: État et société (pp. 23-40). Montréal: Éditions Québec/Amérique.
- Beaton, A.M., Tougas, F., & Joly, S. (1996). La différenciation intergroupe: une question d'identité sociale ou de perception de changement? Science et Comportement, 24(2), 151-161.
- Berry, J.W. (1980). Acculturation as varieties of adaptation. In M.A. Padilla (Ed.), Acculturation: Theory, models, and some new findings (pp. 9-26). Boulder, CO:

Westview.

Berry, J.W. (1987). Finding ethnic identity: Separation, integration, assimilation, or marginality? In L. Driedger (Ed.), Ethnic Canada: Identities and inequalities (pp. 223-239).

Toronto: Copp Clark Pitman.

Berry, J.W. (1989). Acculturation et adaptation psychologique. In J. Retschitzky, M. Bossel-Lagos, & P. Dasen (Eds.), La recherche interculturelle. Paris: L'Harmattan.

Berry, J.W., & Kalin, R. (1995). Multicultural and ethnic attitudes in Canada: An overview of the 1991 national survey. Canadian Journal of Behavioural Science, 27(3), 301-320.

Berry, J.W., Kim, U., Power, S., Young, M., & Bujaki, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. Applied Psychology, 38, 185-206.

Berry, J.W., Trimble, J., & Olmedo, E. (1986). Assessment of acculturation. In W. Lonner & J.W. Berry (Eds.), Field methods in cross-cultural research (pp. 291-324). Newbury Park, CA: Sage.

Birrel, D. (1972). Relative deprivation as a factor in conflict in Northern Ireland. Sociological Review, 20, 317-343.

Bobo, L. (1983). White's opposition to busing: Symbolic racism or realistic group's conflict? Journal of Personality and Social Psychology, 45, 1196-1210.

Bolduc, D., & Fortin, P. (1990). Les francophones sont-ils plus «xénophobes» que les anglophones au Québec? Une analyse quantitative exploratoire. Canadian Ethnic Studies, XXII(2), 54-

77.

Bourhis, R.Y., Gagnon, A., & Moïse, L.C. (1994).

Discrimination et relations intergroupes. In R.Y. Bourhis, & J.-P. Leyens (Eds.), Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes (pp. 161-200). Liège: Mardaga.

Bourhis, R.Y., Giles, H., & Rosenthal, D. (1981). Notes on the construction of a 'subjective vitality questionnaire' for ethnolinguistic groups. Journal of Multilingual and Multicultural Development, 2(2), 145-155.

Bourhis, R.Y., Giles, H., & Tajfel, H. (1973). Language as a determinant of Welsh identity. European Journal of Social Psychology, 3, 447-460.

Bourhis, R.Y., & Hill, P. (1982). Intergroup perceptions in British Higher Education: A field study. In H. Tajfel (Ed.), Social Psychology and intergroup relations. Paris and Cambridge: Maisons des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press.

Bourhis, R.Y., & Sachdev, I. (1984). Vitality perceptions and language attitudes: Some Canadian data. Journal of Language and Social Psychology, 3(2), 97-126.

Brand, J., Mitchell, J., & Surridge, P. (1994). Social constituency and ideological profile: Scottish nationalism in the 1990s. Political Studies, XLII, 616-629.

Brewer, M.B. (1979). In-group bias in the minimal intergroup situation: A cognitive-motivational analysis. Psychological Bulletin, 86, 307-324.

Brewer, M.B., & Kramer, R. (1985). The psychology of

intergroup attitudes and behavior. Annual Review of Psychology, 36, 219-243.

Brewer, M.B., & Miller, N. (1984). Beyond the contact hypothesis: Theoretical perspectives on desegregation. In N. Miller & M.B. Brewer (Eds.). Groups in contact: The psychology of desegregation. New York: Academic Press.

Brewer, M.B., & Silver, M. (1978). Ingroup bias as a function of task characteristics. European Journal of Social Psychology, 8, 393-400.

Brown, R.J. (1988). Group processes: Dynamics within and between groups. Oxford: Blackwell.

Brown, R.J., & Turner, J.C. (1981). Interpersonal and intergroup behavior. In J.C. Turner & H. Giles (Eds.). Intergroup behavior. Oxford: Basil Blackwell.

Cardús, S., & Estruch, J. (1995). Politically correct anti-nationalism. International Social Science Journal, 47(2), 347-352.

Christian, J., Gadfiels, N., Giles, H., & Taylor, D. (1976). The multidimensional and dynamic nature of ethnic identity. International Journal of Psychology, 11, 281-291.

Clark, M., Kaufman, S., & Pierce, R. (1976). Explorations of acculturation: Toward a model of ethnic identity. Human Organizations, 35, 231-238.

Clément, R., Gauthier, R., & Noels, K.A. (1993). Choix langagiers en milieu minoritaire: Attitudes et identité concomitantes. Revue canadienne des sciences du comportement,

25, 149-164.

Clément, R., & Noels, K.A. (1994). Langage et communication intergroupe. In R.Y. Bourhis, & J.-P. Leyens (Eds.), Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes (pp. 233-259). Liège: Mardaga.

Cohen, R. (1978). Ethnicity: Problems and focus in anthropology. In B.J. Siegel, A.R. Beals, & S.A. Tyler (Eds.), Annual review of anthropology, 7 (pp. 379-403). Palo Alto, CA: Annual Reviews.

Crosby, F. (1976). A model of egoistical relative deprivation. Psychological Review, 83(2), 85-117.

Cross, W. (1978). The Thomas and Cross models of psychological nigrescence: A literature review. Journal of Black Psychology, 4, 13-31.

deCarufel, A. (1981). The allocation and acquisition of resources in times of scarcity. In Lerner & Lerner (Eds.), The iustive motive in social behavior. New York: Plenum Press.

deCarufel, A. (1986). Pay secrecy, social comparison, and relative deprivation in organizations. In J.M. Olson, C.P. Herman, & M.P. Zanna (Eds.), Relative deprivation and social comparison: The Ontario symposium (vol. 4). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Der-Karabetian, A. (1980). Relation of two cultural identities of Armenian-Americans. Psychological Reports, 47, 123-128.

Deschamps, J.C., & Beauvois, J.L. (1994). Attributions

intergroupes. In R.Y. Bourhis, & J.-P. Leyens (Eds.), Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes (pp. 97-126). Liège: Mardaga.

Dion, K.L. (1986). Response to perceived discrimination and relative deprivation. In J.M. Olson, C.P. Herman, & M.P. Zanna (Eds.), Relative deprivation and social comparison (pp. 159-179). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Doise, W. (1976). L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes. Bruxelles: De Boeck.

Doise, W. (1978). Groups and individuals: Explanations in social psychology. London: Cambridge University Press.

Doise, W., Csepele, G., Dann, H.D., Gouge, C., Larsen, K., & Ostell, A. (1972). An experimental investigation into the formation of intergroup images and intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 2, 202-204.

Driedger, L. (1976). Ethnic self-identity: A comparison of ingroup evaluations. Sociometry, 39, 131-141.

Dubé, L., & Guimond, S. (1985). Relative deprivation and social protest: The personal-group issue. In J.M. Olson, C.P. Herman, & M.P. Zanna (Eds.), Relative deprivation and social comparison: The Ontario symposium (vol. 4). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Edwards, J.R., & Doucette, L. (1987). Ethnic salience, identity and symbolic ethnicity. Canadian Ethnic Studies, 19, 52-62.

Everitt, B. (1980). Cluster Analysis (2nd ed.). New York:

Halsted.

Folger, R., Rosenfield, D., & Rheame, K. (1983). Roleplaying effects of likelihood and referent outcomes on relative deprivation. Representative Research in Social Psychology, 13, 2-10.

Folger, R., Rosenfield, D., Rheame, K., & Martin, C. (1983). Relative deprivation and procedural justification. Journal of Personality and Social Psychology, 45, 268-273.

Gallup Canada Inc. (1994). 45% Favour decreased immigration. Media release.

Geschwender, B.N., & Geschwender, J.A. (1973). Relative deprivation and participation in the civil rights movement. Social Science Quarterly, 54, 403-411.

Giles, H., Bourhis, R.Y., and Taylor, D.M. (1977). Towards a theory of language in ethnic group relations. In H. Giles (Ed.), Language, ethnicity and intergroup relations. London: Academic Press.

Giles, H., & Coupland, N. (1991). Language: Contexts and consequences. Pacific Grove, CA: Brooks/Cole.

Giles, H., Rosenthal, D., & Young, L. (1985). Perceived ethnolinguistic vitality: The Anglo and Greek-Australian setting. Journal of Multilingual and Multicultural Development, 6, 256-269.

Giles, H., Taylor, D.M., Lambert, W.E., & Albert, G. (1976). Dimensions of ethnic identity: An example from Northern Maine. Journal of Social Psychology, 100, 11-19.

Glazer, N., & Moynihan, D. (1970). Beyond the melting pot. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Guimond, S., & Dubé-Simard, L. (1983). Relative deprivation and the Quebec nationalist movement: The cognition-emotion distinction and the personal-group deprivation issue. Journal of Personality and Social Psychology, 44(3), 526-535.

Gurin, P., Miller, H., & Gurin, G. (1980). Stratum identification and consciousness. Social Psychology Quarterly, 43, 30-47.

Gurr, T.R. (1970). Why men rebel. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Hafer, J.C., & Olson, J.M. (1993). Beliefs in a just world, discontent, and assertive actions by working women. Personal and Social Psychology Bulletin, 19(1), 30-38.

Hogg, M.A., & Abrams, D. (1988). Social identifications: A social psychology of intergroup relations and group processes. London: Methuen.

Hogg, M.A., Abrams, D., & Patel, Y. (1987). Ethnic identity, self-esteem, and occupational aspirations of Indian and Anglo-Saxon British adolescents. Genetic, Social, and General Psychology Monographs, 113, 487-503.

Hutnik, N. (1985). Aspects of identity in a multi-ethnic society. New Community, 12, 298-309.

Hutnik, N. (1986). Patterns of ethnic minority identification and modes of social adaptation. Ethnic and Racial Studies, 9, 150-167.

Isajiw, W.W. (1974). Definitions of ethnicity. Ethnicity, 1, 111-124.

Isajiw, W.W., & Makabe, T. (1982). Socialization as a factor in ethnic identity retention. Research Paper No. 134. Toronto: University of Toronto.

Kahn, A., & Ryen, A.M. (1972). Factors influencing the bias toward one's group. International Journal of Group Tensions, 2, 33-50.

Keane, J. (1995). Nationa and nationalism: A reply to Cardús and Estruch. International Social Science Journal, 47(2), 353-355.

Keefe, S.E., & Padilla, A.M. (1987). Chicano ethnicity. Albuquerque: University of New Mexico Press.

Kelly, C. (1988). Intergroup differentiation in a political context. Brittish Journal of Social Psychology, 27, 319-332.

Kelly, C. (1990). Social Identity and intergroup perceptions in minority-majority contexts. Human Relations, 43, 583-599.

Kinder, D.R., & Sears, D.O. (1981). Prejudice and politics: Symbolic racism versus racial threats to the good life. Journal of Personality and Social Psychology, 15, 466-482.

Kosterman, R., & Feshbach, S. (1989). Toward a measure of patriotic and nationalistic attitudes. Political Psychology, 10(2), 257-274.

Krishnan, A., & Berry, J.W. (1992). Acculturative stress

and acculturation attitudes among immigrants to the United States. Psychology and Development Societies, 4, 187-212.

Laroche, M., Kim, C., Hui, M.K., & Joy, A. (1996). An empirical study of multidimensional ethnic change. The case of the French Canadians in Quebec. Journal of Cross-Cultural Psychology, 27(1), 114-131.

Lemyre, L., & Smith, P.M. (1985). Intergroup discrimination and self-esteem in the minimal group paradigm. Journal of Personality and Social Psychology, 49, 660-770.

Les Associés de recherche Ekos Inc. (1992). Sondage national d'opinion publique sur l'apport de changements à la politique canadienne en matière d'immigration. Rapport final.

Les Associés de recherche Ekos Inc. (1994). Hardening of Canadians' compassionate arteries. Media release.

Loh, W.D. (1975). Nationalist attitudes in Quebec and Belgium. Journal of Conflict Resolution, 19(2), 217-249.

Makabe, T. (1979). Ethnic identity scale and social mobility: The case of Nisei in Toronto. The Canadian Review of Sociology and Anthropology, 16, 136-145.

Martin, J., Brickman, P., & Murray, A. (1983). Moral outrage and pragmatism: Explanations for collective action. Journal of Experimental Social Psychology, 20, 484-496.

McConahay, J.B. (1982). Self-interest versus racial attitudes as correlates of anti-busing attitudes in Louisville: Is it the buses or the Blacks? Journal of Politics, 44, 692-720.

McConahay, J.B. (1986). Modern racism, ambivalence, and

the modern racism scale. In J.F. Dovidio & S.L. Gaertner (Eds.), Prejudice, discrimination and racism (pp. 91-125). Orlando, FL: Academic Press.

McConahay, J.B., & Hough, J.C. (1976). Symbolic racism. Journal of Social Issues, 32, 23-45.

Meloan, J.D., Hagendoorn, L., Raaijmakers, Q., & Visser, L. (1988). Authoritarianism and the revival of political racism: Reassessments in the Netherlands of the reliability and validity of the concept of authoritarianism by Adorno et al. Political Psychology, 9, (3), 413-429.

Ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale (1985). Recensement général de la population de 1982. Les étrangers. France.

Moghaddam, F.M. (1992). Assimilation et multiculturalisme: le cas des minorités ethniques au Québec. Revue Québécoise de Psychologie, 13, 140-157.

Neto, F. (1993). Quelques contributions de la recherche psychologique à la compréhension du phénomène migratoire portugais. In M. Rey-Von Allmen (Ed.), Psychologie clinique et interrogations culturelles. Paris: L'Harmattan.

Oakes, P.J., & Turner, J.C. (1980). Social categorization and intergroup behaviour: Does minimal intergroup discrimination make social identity more positive? European Journal of Social Psychology, 10, 295-301.

Organisation de coopération et de développement économiques (1994). Tendances des migrations internationales. Système

d'observation permanente des migrations. Rapport annuel 1993.

Parham, T., & Helms, J. (1981). The influence of Black students racial identity attitudes on preferences for counselor's race. Journal of Counseling Psychology, 26, 250-257.

Petta, G., & Wlaker, I. (1992). Relative deprivation and ethnic identity. British Journal of Social Psychology, 31, 285-293.

Pettigrew, T.F. (1989). The nature of modern racism in the United States. Revue internationale de psychologie sociale, 2, 291-303.

Pettigrew, T.F., & Meertens, R.W. (1995). Subtle and blatant prejudice in Western Europe. European Journal of Social Psychology, 25, 57-75.

Phinney, J.S. (1989). Stages of ethnic identity development in minority group adolescents. Journal of Early Adolescence, 9, 34-49.

Phinney, J.S. (1990). Ethnic identity in adolescents and adults: Review of research. Psychological Bulletin, 108(3), 499-514.

Phinney, J.S. (1992). The multigroup ethnic identity measure. A new scale for use with diverse groups. Journal of Adolescent Research, 7(2), 156-176.

Phinney, J.S., & Alipuria, L. (1990). Ethnic identity in college students from four ethnic groups. Journal of Adolescence, 13, 171-183.

Quillian, L. (1995). Prejudice as a response to perceived

group threat: Population composition and anti-immigrant and racial prejudice in Europe. American Sociological Review, 60, 586-611.

Rabbie, J.M. (1982). The effects of intergroup competition and cooperation on intragroup and intergroup relationships. In V.J. Derlega & J. Grzelak (Eds.), Cooperation and helping behavior: Theories and research. New York: Academic Press.

Ray, J.J. (1981). The new Australian nationalism. Quadrant, Jan-Feb, 60-62.

Rogler, L., Cooney, R., & Ortiz, V. (1980). Intergenerational change in ethnic identity in the Puerto Rican family. International Migration Review, 14, 193-214.

Ros, M., Huici, C., & Ignacio Cano, J. (1994). Ethnolinguistic vitality and social identity: Their impact on ingroup bias and social attribution. International Journal of the Sociology of Language, 108, 145-166.

Runciman, W.G. (1966). Relative deprivation and social justice: A study of attitudes to social inequality in Twentieth-Century England. Berkeley, CA: University of California Press.

Runciman, W.G. (1968). Problems of research on relative deprivation. In H.H. Hyman & E. Singen (Eds.), Reading in reference group theory and research. New York: Free Press.

Sabatier, C., & Berry, J. (1994). Immigration et acculturation. In R.Y. Bourhis, & J.-P. Leyens (Eds.), Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes (pp. 261-291). Liège: Mardaga.

Sachdev, I., & Bourhis, R.Y. (1985). Social categorization and power differentials in group relations. European Journal of Social Psychology, 15, 415-434.

Sachdev, I., & Bourhis, R.Y. (1987). Status differentials and intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 17, 277-293.

Sayegh, L., & Lasry, J.-C. (1993). Immigrants' adaptation in Canada: Assimilation, acculturation, and orthogonal cultural identification. Canadian Psychologist, 34, 98-109.

Sears, D.O. (1988). Symbolic racism. In P.A. Katz & D.A. Taylor (Eds.), Eliminating racism: Profiles in controversy (pp. 53-84). New York: Plenum Press.

Sears, D.O., Hensler, C.P., & Speer, L. (1979). Whites' opposition to busing: Self-interest or symbolic politics? American Political Science Review, 73, 369-384.

Siguan, M. (1989). Languages and dialects in the educational system of Spain. Sociolinguistica. International Yearbook of European Sociolinguistics, 3, 128-142.

Simic, A. (1987). Ethnicity as a career for the elderly: The Serbian-American case. Journal of Applied Gerontology, 6, 113-126.

Singh, V. (1977). Some theoretical and methodological problems in the study of ethnic identity: A cross-cultural perspective. New York Academy of Sciences: Annals, 285, 32-42.

Sniderman, P.M., Northrup, D.A., Fletcher, J.F., Russel, P.H., & Tetlock, P.E. (1993). Psychological and cultural

foundations of prejudice: The case of anti-Semitism in Quebec. Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, 30(2), 242-270.

Statistique Canada (1993a). Origine ethnique. Ottawa: Industrie, Science et technologie Canada. Recensement du Canada de 1991. Numéro 93-315.

Statistique Canada (1993b). Profil des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, partie A. Ottawa: Approvisionnement et Services Canada. Recensement du Canada de 1991. Numéro 93-337.

Sumner, W.G. (1906). Folkways. Boston: Ginn.

Szapocznik, J., & Kurtines, W.M. (1980). Acculturation, biculturalism and adjustment among Cuban Americans. In P.M. Padilla (Ed.), Acculturation: Theory, models and some findings. Boulder, CO: Westview.

Szapocznik, J., & Kurtines, W.M. (1993). Family psychology and cultural diversity. Opportunities for theory, research and application. American Psychologist, 48, 400-407.

Tajfel, H. (1974). Social identity and intergroup behaviour. Social Science Information, 13(2), 65-93.

Tajfel, H. (1978). Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations. London: Academic Press.

Tajfel, H. (1981). Human groups and social categories. Cambridge: Cambridge University Press.

Tajfel, H. (1982). Social psychology of intergroup

relations. Annual Review of Psychology, 33, 1-39.

Tajfel, H., Flament, C., Billig, M.G., & Bundy, R.P. (1971). Social categorization and intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 1, 149-178.

Teske, R., & Nelson, B. (1973). Two scales for the measurement of Mexican-American identity. International Review of Modern Sociology, 3, 192-203.

Ting-Toomey, S. (1981). Ethnic identity and close friendship in Chinese-American college students. International Journal of Intercultural Relations, 5, 383-406.

Tougas, F., Beaton, A.M., & Joly, S. (1990). L'appui des femmes à L'action positive: une question d'image ou de colère? Science et Comportement, 20(3-4), 211-222.

Tougas, F., Beaton, A.M., & Veilleux, F. (1991). Why women approve of affirmative action: The study of a predictive model. International Journal of Psychology, 26, 761-776.

Tougas, F., desRuisseaux, J.-C., Desrochers, A., St-Pierre, L., & Perrino, A., (1997b, in preparation). Racism: The bad and the ugly. Unpublished manuscript.

Tougas, F., Dubé, L., & Veilleux, F. (1987). Privation relative et programmes d'action positive. Revue canadienne des sciences du comportement, 19(2), 167-176.

Tougas, F., Joly, S., Beaton, A.M., & St-Pierre, L. (1997a, soumis). Néo-racisme et évaluation négative des programmes d'accès à l'égalité et de leurs bénéficiaires: pas pour moi, mais pour mon groupe. Revue canadienne des sciences de

l'administration.

Tougas, F., & Veilleux, F. (1988). The influence of identification, collective relative deprivation, and procedure of implementation on women's response to affirmative action: A causal modeling approach. Canadian Journal of Behavioural Science, 20(1), 16-29.

Tougas, F., & Veilleux, F. (1991). Les réactions de shommes à l'action positive: Une question d'intérêt personnel ou d'insatisfaction face aux iniquités de sexe? Revue canadienne des sciences administratives, 8(1), 37-42.

Turner, J.C. (1975). Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 5, 5-34.

Turner, J.C. (1978). Social categorization and social discrimination in the minimal group paradigm. In H. Tajfel (Ed.). Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations. London: Academic Press.

Turner, J.C., & Giles, H. (1981). Intergroup behavior. Oxford: Basil Blackwell.

Tzuriel, D., & Klein, M.M. (1977). Ego identity: Effects of ethnocentrism, ethnic identification, and cognitive complexity in Israeli, Oriental, and Western ethnic groups. Psychological Reports, 40, 1099-1110.

Ullah, P. (1985). Second generation Irish youth: Identity and ethnicity. New Community, 12, 310-320.

Useem, B. (1980). Solidarity model, breakdown model, and the Boston anti-busing movement. American Sociological Review, 45, 357-369.

Vanneman, R.D., & Pettigrew, T.F. (1972). Race and relative deprivation in the urban United States. Race, 13, 461-486.

Veilleux, F. (1989). La participation aux programmes d'action positive dans une perspective de changement social. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa.

Waddell, E. (1986). L'État, la langue et la société: les vicissitudes du français au Québec et au Canada. In A. Cairns & C. Williams (Eds.), Les dimensions politiques du sexe, de l'ethnie et de la langue au Canada (pp. 77-123). Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada.

Walker, I., & Pettigrew, T.F. (1984). Relative deprivation theory: An overview and conceptual critique. British Journal of Social Psychology, 23, 301-310.

Walster, E., Walster, G.W., & Bersheid, E. (1978). Equity: Theory and research. Boston: Allyn and Bacon.

White, C., & Burke, P. (1987). Ethnic role identity among Black and White college students: An interactionist approach. Sociological Perspectives, 30, 310-331.

Young, L., Giles, H., & Pierson, H. (1986). Sociopolitical change and perceived vitality. International Journal of Intercultural Relations, 10, 459-469.

Ytsma, J., Viladot, M.A., & Giles, H. (1994).

Ethnolinguistic vitality and ethnic identity: some Catalan and Frisian data. International Journal of the Sociology of Language, 108, 63-78.

Zak, I. (1973). Dimensions of Jewish-American identity. Psychological Reports, 33, 891-900.

Appendice A

Questionnaire



Université d'Ottawa • University of Ottawa

Ecole de psychologie School of Psychology

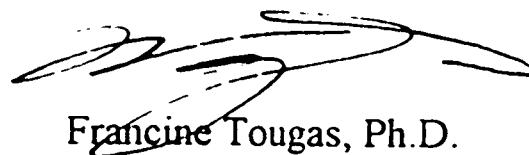
Mars 1997,

Cette enquête porte principalement sur le phénomène du nationalisme ainsi que sur vos réactions aux immigrants des minorités visibles. Nous désirons connaître vos opinions et vos impressions telles qu'elles sont présentement, sans référence à ce qu'elles devraient être ou à ce qu'elles ont déjà été. Nous sommes donc intéressés à connaître vos opinions et non ce qui vous apparaît comme étant la façon «correcte» de répondre.

Afin que ce sondage soit significatif, il est important que vos réponses soient aussi précises et aussi franches que possible. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous êtes libre de refuser de répondre à certaines questions ou même au questionnaire entier. Cependant, la valeur de l'ensemble de vos réponses dépend de l'attention que vous porterez à chaque question. Nous vous demandons donc, si vous acceptez de répondre à ce questionnaire, d'essayer de répondre à toutes les questions à moins qu'il ne vous semble pas opportun de le faire, ceci afin d'assurer une valeur à l'ensemble de vos réponses et de la recherche.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra qu'environ 30 minutes. Nous tenons à vous assurer que toutes vos réponses seront strictement confidentielles. Les résultats seront rapportés de façon globale et aucun participant ou participante ne sera identifié. Si vous désirez recevoir un résumé des résultats, vous êtes prié(e) de contacter le premier chercheur dont les coordonnées apparaissent plus bas. Vous pouvez également le contacter en tout temps pour lui faire part de vos commentaires à propos de cette recherche.

Stéphane Joly
Stéphane Joly
École de psychologie
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
(613) 562-5800 poste 4310



Francine Tougas, Ph.D.

Dans ce qui suit, des énoncés portant sur différents sujets d'actualité sont présentés. Nous vous demandons d'indiquer si vous êtes d'accord ou non avec chacun des énoncés. Veuillez répondre en fonction de ce que vous pensez et non de ce qui vous apparaît comme la façon «correcte» de répondre. Veuillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veuillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 1. J'ai de l'attachement pour le Canada.
- ___ 2a. La diminution du pourcentage de Québécois(es) francophones par rapport aux anglophones du Canada constitue une menace pour leur survie.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 3. Les immigrants des minorités visibles ont les aptitudes requises pour réussir dans notre système.
- ___ 4. Croyez-vous que le Québec devrait avoir plus d'autonomie dans les domaines qui sont de juridiction provinciale?
- ___ 5. Ma façon de vivre est très différente de celle des Canadiens et des Canadiennes.
- ___ 6. J'ai un profond sentiment d'appartenance au Québec.
- ___ 7a. Les francophones du Québec ont un statut inférieur aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 8. Je participe à des activités culturelles qui se déroulent principalement en français.
- ___ 9a. Bien que la proportion des francophones au Canada ait diminué au cours des vingt dernières années, croyez-vous que la situation du français au Québec s'est améliorée?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 10. Les Québécois et les Québécoises ne sont plus maîtres chez eux depuis l'arrivée des immigrants des minorités visibles.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 11a. Les francophones du Québec ont moins de pouvoir politique au fédéral que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 12. Croyez-vous que le Québec devrait pouvoir se retirer des programmes gérés par le gouvernement canadien?
- ___ 13. Il est désavantageux d'être catégorisé(e) comme un(e) Canadien(ne).
- ___ 14. Les immigrants des minorités visibles ont le potentiel pour bien réussir au Québec.
- ___ 15. J'ai de l'attachement pour le Québec.
- ___ 16. Les entreprises doivent souvent engager des immigrants des minorités visibles non qualifiés à cause de pressions sociales.
- ___ 17a. Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'assurer la survie à long terme des francophones du Québec?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 18a. Comparativement aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise, les francophones du Québec n'ont pas le contrôle de leur économie.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 19. Règle générale, les immigrants des minorités visibles n'aiment pas travailler.
- ___ 20. Au cours des dernières années, les immigrants des minorités visibles ont obtenu des gouvernements plus que ce qu'ils méritent.
- ___ 21. Je m'intéresse à tout ce qui touche aux traditions et aux coutumes des Québécois et des Québécoises.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 22a. Les francophones du Québec n'ont pas la même reconnaissance sociale que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 23. Je ressens de la fierté lorsque je pense à ce que les Canadiens et les Canadiennes ont accompli.
- ___ 24. Si les immigrants des minorités visibles ne sont pas contents de leur situation, ils n'ont qu'à retourner dans leur pays.
- ___ 25. Il n'est pas juste que l'argent des payeurs de taxe serve à financer des programmes spéciaux pour les immigrants des minorités visibles.
- ___ 26a. Les francophones du Québec sont moins bien représentés dans les ministères et les agences du gouvernement fédéral que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 27. Croyez-vous que le gouvernement du Canada et celui des autres provinces devraient reconnaître officiellement que les Québécois et les Québécoises forment un peuple?
- ___ 28. À éducation égale, les immigrants des minorités visibles peuvent être aussi compétents que les Québécois et les Québécoises de souche.
- ___ 29. La drogue est un «mode de vie» pour les immigrants des minorités visibles.
- ___ 30. Je suis fier (fière) d'être Canadien(ne).
- ___ 31. Dans l'ensemble, mes idées sont semblables à celles des Canadiens et des Canadiennes.
- ___ 32a. La survie des francophones du Québec est menacée du fait qu'ils sont moins nombreux que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

-
- ___ 33. Je fais partie de groupes et d'organisations composés presque exclusivement de francophones.
- ___ 34. Les immigrants des minorités visibles ne savent tout simplement pas être de bons parents.
- ___ 35. Croyez-vous que le Québec devrait se séparer du reste du Canada tout en conservant une association économique avec celui-ci?
- ___ 36. Les immigrants des minorités visibles essaient vraiment de s'intégrer lorsqu'ils arrivent au Québec.
- ___ 37. Règle générale, les immigrants des minorités visibles n'ont pas les qualités requises pour occuper des postes de responsabilité.
- ___ 38. Nous sommes en train de perdre nos valeurs et nos coutumes à cause du grand nombre d'immigrants des minorités visibles.
- ___ 39. Les immigrants des minorités visibles ont une bonne motivation au travail.
- ___ 40a. Croyez-vous que le soutien offert par les institutions canadienne aux francophones du Québec s'est amélioré au cours des vingt dernières années?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 41. La langue française est une composante importante de mon identité québécoise.
- ___ 42a. Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage la situation économique des francophones du Québec?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 43. Dans l'ensemble, mes idées sont semblables à celles des Québécois et des Québécoises.
- ___ 44. Les immigrants des minorités visibles ont des valeurs inadaptées à la culture québécoise.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

-
- ___ 45. Croyez-vous que le Québec devrait obtenir tous les pouvoirs pour lesquels il y a un dédoublement avec le fédéral?
- ___ 46. Ma façon de vivre est très différente de celle des Québécois et des Québécoises.
- ___ 47. J'ai un profond sentiment d'appartenance au Canada.
- ___ 48. Les immigrants des minorités visibles font des efforts pour s'adapter à notre mode de vie.
- ___ 49. Il est difficile de dire des choses sur les immigrants des minorités visibles sans être traité(e) de raciste.
- ___ 50. La langue anglaise est une composante importante de mon identité canadienne.
- ___ 51. Je me sens Québécois(e) lorsque je parle français.
- ___ 52. Les immigrants des minorités visibles qui viennent au Québec devraient changer leurs valeurs et coutumes pour être davantage en conformité avec celles des Québécois et des Québécoises de souche.
- ___ 53. Les immigrants des minorités visibles n'ont pas les mêmes habitudes d'hygiène que les Québécois et les Québécoises de souche.
- ___ 54. Je suis fier (fière) d'être Québécois(e).
- ___ 55. De façon générale, êtes-vous en faveur de l'indépendance du Québec?
- ___ 56a. Croyez-vous que la situation économique des francophones du Québec s'est améliorée au cours des vingt dernières années?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 57. La violence a envahi nos rues et nos écoles à cause des immigrants des minorités visibles.
- ___ 58. Dans l'ensemble, je m'identifie aux Québécois et aux Québécoises.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 59. Je participe à des activités culturelles qui se déroulent principalement en anglais.
- ___ 60. Croyez-vous que le Québec devrait renoncer à l'inclusion de la clause de la «société distincte» dans la constitution canadienne?
- ___ 61a. Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage le statut social des francophones du Québec?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 62. Les immigrants des minorités visibles feront plus de progrès en étant patients et en ne revendiquant pas trop de changements.
- ___ 63a. Les francophones du Québec ont un revenu annuel moyen moins élevé que les Canadiens et Canadiennes de langue anglaise.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 64. Il m'arrive de souhaiter qu'on oublie le fait que je suis un(e) Québécois(e).
- ___ 65. Il m'arrive souvent d'être mal à l'aise d'être Canadien(ne).
- ___ 66a. Croyez-vous que le statut social des francophones du Québec s'est amélioré au cours des vingt dernières années au Canada?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 67. Les demandes des immigrants des minorités visibles en termes d'égalité sont tout à fait légitimes.
- ___ 68. Il est désavantageux d'être catégorisé(e) comme un(e) Québécois(e).
- ___ 69. Je me sens Canadien(ne) lorsque je parle anglais.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 70. Économiquement parlant, le Québec s'est enrichi avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.
- ___ 71a. Il est plus difficile pour les francophones du Québec d'avoir des services dans leur langue auprès des gouvernements et agences d'autres provinces que ce ne l'est pour les Canadiens et les Canadiennes de langue anglaise auprès du gouvernement et des agences du Québec.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 72. Je fais partie de groupes et d'organisations composés presque exclusivement d'anglophones.
- ___ 73. Culturellement parlant, le Québec s'est enrichi avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.
- ___ 74. Je ressens de la fierté lorsque je pense à ce que les Québécois et les Québécoises ont accompli.
- ___ 75a. Comparativement aux Canadiens et Canadiennes de langue anglaise, les francophones du Québec sont désavantagés sur le plan économique.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 76. Croyez-vous que le gouvernement du Canada et celui des autres provinces devraient reconnaître un statut particulier à la province de Québec?
- ___ 77. Les immigrants des minorités visibles sont des travailleurs fiables.
- ___ 78a. Au Canada, il est plus prestigieux d'être un(e) anglophone que d'être un(e) Québécois(e) francophone.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 79. Je suis fier(fièr) de parler français.

Veillez utiliser l'échelle suivante pour répondre:

1	2	3	4	5
Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Tout à fait

Veillez inscrire votre chiffre à gauche de chacun des énoncés.

- ___ 80. Il m'arrive souvent d'être mal à l'aise d'être Québécois(e).
- ___ 81. Règle générale, les immigrants des minorités visibles ne respectent pas le bien d'autrui.
- ___ 82. Croyez-vous que le Québec devrait se séparer du reste du Canada tout en conservant des liens politiques avec celui-ci?
- ___ 83. Les immigrants des minorités visibles abusent des avantages que notre société offre
- ___ 84. L'identité des Québécois et Québécoises de souche s'est enrichie avec l'arrivée des immigrants des minorités visibles.
- ___ 85. Je suis fier(fière) de parler anglais.
- ___ 86. Les taux de chômage élevés n'ont rien à voir avec la présence des immigrants des minorités visibles.
- ___ 87a. Le taux de natalité plus bas des femmes francophones du Québec comparativement à celui des Canadiennes de langue anglaise constitue une menace pour la survie des francophones.
- ___ b. À quel point êtes-vous insatisfait(e) de cette situation?
- ___ 88. Il m'arrive de souhaiter qu'on oublie le fait que je suis un(e) Canadien(ne).
- ___ 89. Il est injuste que les immigrants des minorités visibles prennent les emplois des Québécois et Québécoises de souche.
- ___ 90a. Dans le système fédéral actuel, croyez-vous qu'il sera possible d'améliorer davantage le soutien offert par les institutions canadiennes aux francophones du Québec?
- ___ b. À quel point êtes-vous satisfait(e) de cette situation?
- ___ 91. Dans l'ensemble, je m'identifie aux Canadiens et aux Canadiennes.

___ 92. Il est bien difficile d'apprendre aux immigrants des minorités visibles à respecter le bien d'autrui.

___ 93. Je m'intéresse à tout ce qui touche aux traditions et aux coutumes des Canadiens et de Canadiennes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Lequel de ces termes utilisez-vous pour vous décrire? (Vous pouvez inscrire plus d'une réponse).

Québécois(e) ()

Canadien(ne) ()

Canadien(ne) français(e) ()

Autre (Veuillez préciser): _____

Âge: ()

Sexe: masculin (); féminin ()

Quel est votre programme d'études? _____

En quelle année de D.E.C. êtes-vous? _____

Quelle est votre première langue apprise et encore comprise?

français (); anglais (); autre, spécifiez: _____

Quelle langue parlez-vous à la maison?

français (); anglais (); autre, spécifiez: _____

Nationalité: _____

Pays d'origine des parents: mère: _____ père: _____

Dans quelle ville avez-vous vécu la plus grande partie de votre vie? _____

Pour quel parti politique avez-vous voté aux dernières élections fédérales?

Je n'avais pas l'âge de vote ()

J'ai annulé mon vote ()

Je ne suis pas allé(e) voter ()

Parti Libéral ()

Parti Conservateur ()

Nouveau Parti Démocratique ()

Bloc Québécois ()

Autre, spécifiez: _____

Pour quel parti politique avez-vous voté aux dernières élections provinciales?

Je n'avais pas l'âge de vote ()

J'ai annulé mon vote ()

Je ne suis pas allé(e) voter ()

Parti Libéral ()

Parti Québécois ()

Parti de l'Action Démocratique ()

Nouveau Parti Démocratique ()

Autre, spécifiez: _____

Qu'avez-vous voté lors du dernier référendum québécois?

Je n'avais pas l'âge de vote ()

J'ai annulé mon vote ()

Je ne suis pas allé(e) voter ()

Oui ()

Non ()

Si des élections fédérales avaient lieu demain, pour quel parti politique voteriez-vous?

Parti Libéral ()

Parti Conservateur ()

Nouveau Parti Démocratique ()

Bloc Québécois ()

Autre, spécifiez: _____

Si des élections provinciales avaient lieu demain, pour quel parti politique voteriez-vous?

Parti Libéral ()

Parti Québécois ()

Parti de l'Action Démocratique ()

Nouveau Parti Démocratique ()

Autre, spécifiez: _____

Si un référendum portant sur l'indépendance du Québec assortie d'un lien économique avec le reste du Canada avait lieu demain, que voteriez-vous?

Oui ()

Non ()

Je ne sais pas ()

Si un référendum portant simplement sur l'indépendance du Québec avait lieu demain, que voteriez-vous?

Oui ()

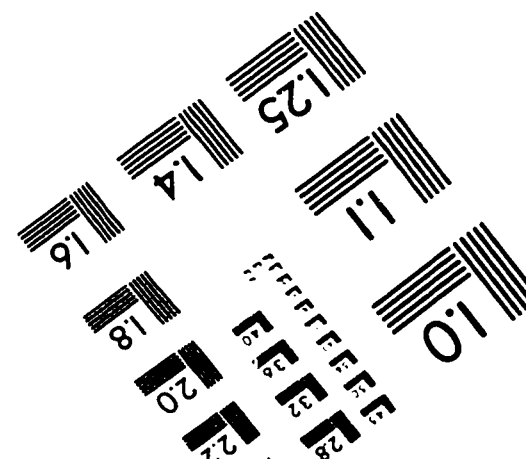
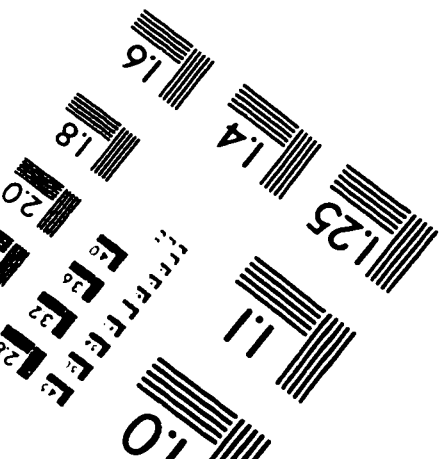
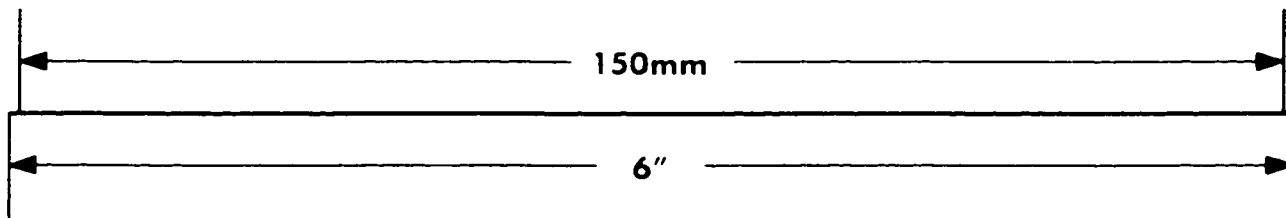
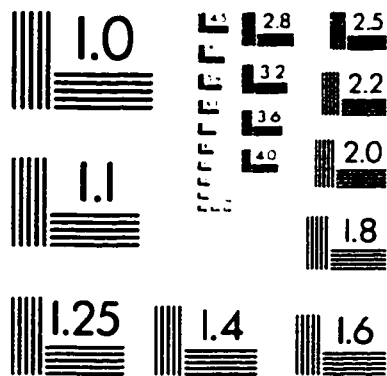
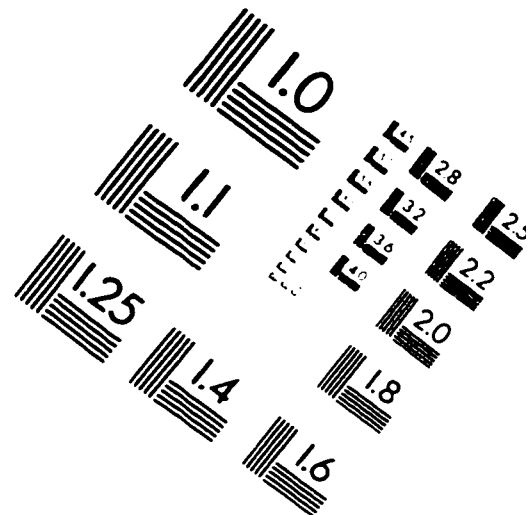
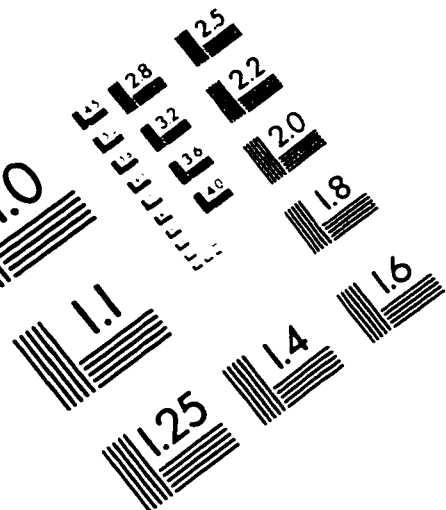
Non ()

Je ne sais pas ()

COMMENTAIRES:

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc. All Rights Reserved